

2015

# rapport d'activité 2015

caue / conseil architecture urbanisme environnement du Puy-de-Dôme



## > quelques mots sur 2015

« L'année 2015 a été marquée par le départ de l'emblématique Président du CAUE du Puy de Dôme. Suite aux dernières élections départementales auxquelles il n'a pas souhaité se représenter, Maurice Mestre a dû quitter notre belle institution. Un grand merci pour son engagement et son action. C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de relever le difficile challenge de sa succession, conscient de la qualité de l'équipe en place.

L'année 2015 a aussi été celle des restrictions budgétaires pour les collectivités, qui nous obligent à faire, si ce n'est mieux, aussi bien avec moins. C'est en ce sens que cet exercice a été mis à profit pour négocier et signer la nouvelle convention financière qui nous lie avec le Département du Puy-de-Dôme pour les trois prochaines années. Ces contraintes financières n'ont pas empêché le CAUE 63 de remplir au quotidien les missions que la loi lui a fixé, informer, sensibiliser et former. Bien au contraire, il a été très actif sur ces différents domaines avec comme point d'orgue le concours « Valeurs d'exemples » qui a connu pour épilogue la remise des prix à la nouvelle école d'architecture de Clermont Ferrand, le jour de son inauguration.

L'année 2016 devrait suivre la même voie, avec la mise en place de notre nouvelle union régionale à l'échelle de la grande région, structure qui devrait nous apporter un surcroit de dynamisme. En effet, le partage d'expérience a été de tous temps une source d'amélioration. »

**Pascal Pigot**  
Président CAUE 63

# 37 ans d'expérience

pour de nouvelles perspectives :



**E**n 1979, le CAUE 63 a été créé en conformité avec la loi de 1977 sur l'architecture. Depuis cette date, cet organisme a œuvré en s'impliquant dans le tissu local à tous les niveaux en appui des élus territoriaux, en s'impliquant auprès des services déconcentrés de l'Etat, des administrations publiques départementales ou régionales, des professionnels du cadre de vie à titre individuel ou auprès des organisations professionnelles, des porteurs de projet privés et des citoyens.

Les architectes consultants, mis à disposition par l'assistance architecturale de la Direction Départementale de l'Équipement, sont devenus au fil du temps des architectes conseillers intégrés dans la structure. L'équipe permanente a désormais des compétences pluridisciplinaires

(architectes, urbaniste, géographe, chargé de documentation, chargé de communication, pôle administratif) et intervient au service des territoires sous la présidence de Pascal Pigot, Conseiller départemental.

L'expérience acquise en 37 ans, le CAUE veut la mettre au service de ses commanditaires et souhaite relever les nouveaux défis sociétaux et territoriaux dans le respect de l'identité architecturale, urbaine et paysagère du département et de ses composantes. Il souhaite également s'inscrire dans le nouveau contexte des « grandes régions ».

Le CAUE veut répondre aux besoins actuels et prendre en compte les nouvelles perspectives d'activité pour apporter une réponse aux enjeux qui se profilent. Les missions fondatrices et traditionnelles doivent être confirmées, développées...

> **conseiller**  
les particuliers et  
les collectivités locales

> **accompagner**  
les collectivités locales,  
communes, E.P.C.I.  
(Etablissement Public  
de Coopération  
Intercommunale),  
Département, Région,  
Etat et ses partenaires,

> **former**  
les élus locaux  
et les services  
techniques, les acteurs  
du cadre de vie  
et les partenaires  
professionnels

> **informer**  
l'ensemble des acteurs  
du cadre de vie

> **sensibiliser**  
tous les publics  
dont le public scolaire

## **SOLIDARITÉ :**

les CAUE sont des acteurs de la solidarité territoriale, entre espaces urbains et espaces ruraux, entre acteurs publics et privés.

## **SERVICE PUBLIC :**

les CAUE mettent en œuvre un service public de proximité, au travers des conseils donnés aux particuliers et des actions de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère.

## **TERRITOIRES :**

les CAUE aident à fabriquer les territoires et la ville de

demain, en déployant une approche toujours culturelle et pédagogique.

## **SOLUTIONS :**

les CAUE sont une solution de savoir-faire de proximité, à l'écoute de toute la variété d'interrogations et de besoins de collectivités, des professionnels et des populations.

## **PLATEFORME D'EXPERTISES :**

les CAUE sont une plateforme locale unique d'expertises mettant en présence l'ensemble de ces acteurs, et sont particulièrement qualifiés pour les faire dialoguer ensemble.



## 9 coordinations

Les salariés participent régulièrement à des réunions d'équipe, réunissant le personnel technique et administratif. Ces rencontres sont l'occasion pour le directeur d'évoquer les points les plus importants de l'activité.

Chaque conseiller est appelé à s'exprimer sur les événements les plus marquants du territoire dont il a la charge. Ce temps de travail en commun permet des échanges, la mise en commun des informations. C'est le lieu où sont validés les actions, les orientations du journal « Angles de vue », les rendez-vous thématiques, l'accueil de stagiaires, les formations, les animations, les expositions etc...

## 1 journée déplacement en capital des Gaules

Une journée conviviale de découvertes architecturales et d'aménagements s'est déroulée à Lyon le 10 juin 2015 pour l'ensemble du personnel. Accueillis par le CAUE du Rhône la visite du nouveau quartier de la Confluence au sud de la presqu'île lyonnaise a été fort intéressante. Les aménageurs ont mêlé inventivité architecturale, aménagements attractifs et mixité sociale pour faire de ce quartier l'image du Lyon de demain. L'équipe a aussi emprunté le Vaporetto, inspiré de Venise et des pratiques hollandaises, ce mode de déplacement « doux » effectue la liaison entre le cœur historique de Lyon et le nouveau quartier de Confluence.

## 13 salariés

L'équipe du CAUE en 2015 est restée stable dans sa composition. Ce groupe pluridisciplinaire comprend, un directeur-architecte, une attachée de direction, une secrétaire polyvalente chargée de la comptabilité et une chargée d'accueil secrétariat qui assure aussi les missions de communication, un animateur du centre de ressources, sept conseillers (six architectes et un urbaniste) ; Dominique Désirée architecte a rejoint le CAUE en mai 2015 en remplacement de Christophe Camus.

Le directeur Michel Astier assume les fonctions de direction de l'institution, il impulse et dirige les grandes orientations du CAUE, il assure de nombreuses missions en extérieur pour représenter la structure et assurer son rayonnement. Son rôle de coordinateur lui permet, en lien avec le président et les administrateurs, de garder le cap sur les missions des CAUE et les spécificités du département du Puy-de-Dôme. Le directeur effectue peu d'interventions de conseils sur le terrain mais il assure la représentation du CAUE au niveau des jurys de concours, des commissions d'urbanisme et commission du patrimoine et des sites. Il participe également à de nombreuses conférences, tables rondes, une part de son activité est également consacrée à la formation, à la rédaction d'articles et aux événementiels. Le directeur est aussi un élément important des réflexions fédérales, par sa présence, jusqu'à l'assemblée générale fédérale, au Conseil d'administration de la fédération nationale des CAUE et à la Conférence technique des directeurs pour la représentation des CAUE Auvergne. Son implication nationale lui permet de bien connaître le « réseau » des CAUE.

## accueil des stagiaires

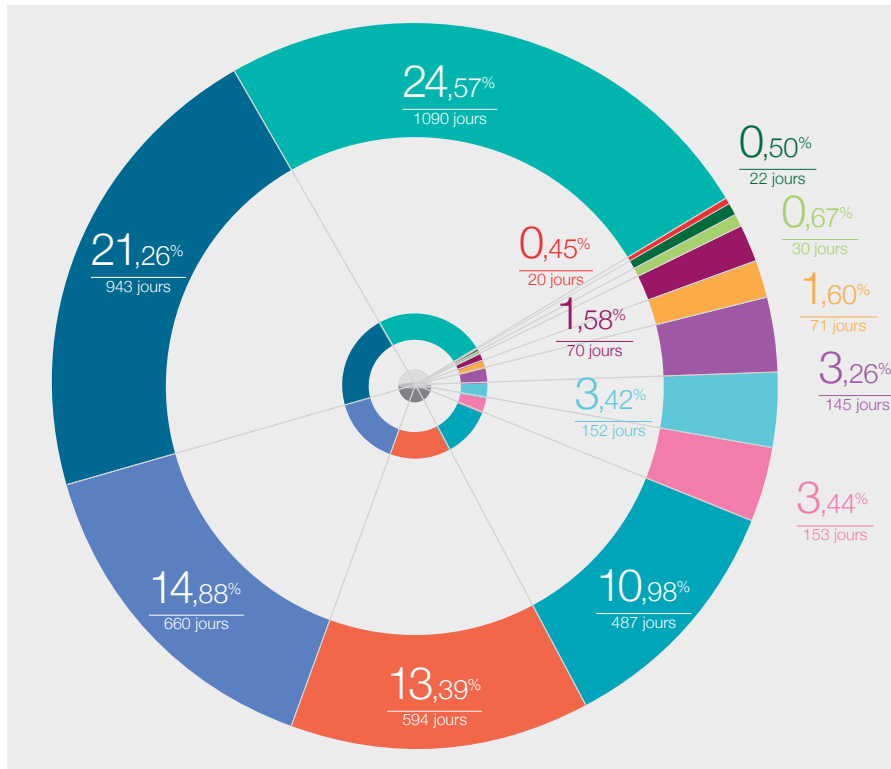
Le CAUE accueille des stagiaires "de niveau universitaire" afin d'amorcer des thèmes novateurs qui contribuent souvent à l'organisation de rendez-vous thématiques et/ou de publications dans la collection « les carnets découvertes du CAUE ». Des stagiaires collégiens ou lycéens sont aussi accueillis en « découverte » de métier ou d'entreprise.

Ont été reçus en 2015 :

> Clément Marquès du 5 janvier au 28 février - stage d'urbanisme dans le cadre d'un DUT carrières sociales gestion urbaine - Université d'Orléans UFR/IUT Bourges.

> Alexis Astier du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre - stage intensification du pavillonnaire dans le cadre d'une 5<sup>ème</sup> année paysage - ENSAPBx (école nationale supérieure d'architecture et de paysage Bordeaux).

# pôle administratif et communication



- activité -

- 1. formation reçue
- 2. publication
- 3. urcaue
- 4. locaux
- 5. formation donnée interne
- 6. communication
- 7. téléphone
- 8. coordination
- 9. courrier-courriel
- 10. évènementiel
- 11. comptabilité
- 12. gestion-direction
- 13. divers administratif

**487 heures**  
courrier / courriel

**594 heures**  
évènementiel

**660 heures**  
comptabilité

**943 heures**  
gestion / direction

caires, pré-bilans annuels y compris les bilans liés aux organismes sociaux) sous le contrôle de l'attachée de direction. Elle gère aussi les inscriptions aux colloques, formations, les réservations hôtelières, les remboursements kilométriques, la gestion et les commandes des fournitures administratives, les adhésions, les calendriers divers, la saisie des activités de l'ensemble du personnel pour la comptabilité analytique des tâches réalisées. Il faut ajouter à ces multiples tâches administratives le fonctionnement matériel des locaux et le quotidien de l'entreprise.

La partie communication interne et externe est confiée à Aurélie Chacornac. Elle est chargée de gérer les bases de données d'adresses, effectuer l'envoi des informations, participe à la coordination des rendez-vous thématiques et la diffusion des informations. Elle assiste les conseillers dans la préparation des évènements, l'organisation des conférences, les expositions, les salons, etc. Aurélie complète ses missions d'informations sur le site internet, la lettre d'information partagée Nota Bene. Une partie de son temps est affecté au secrétariat, notamment pour l'accueil, la gestion des appels téléphoniques et le courrier.

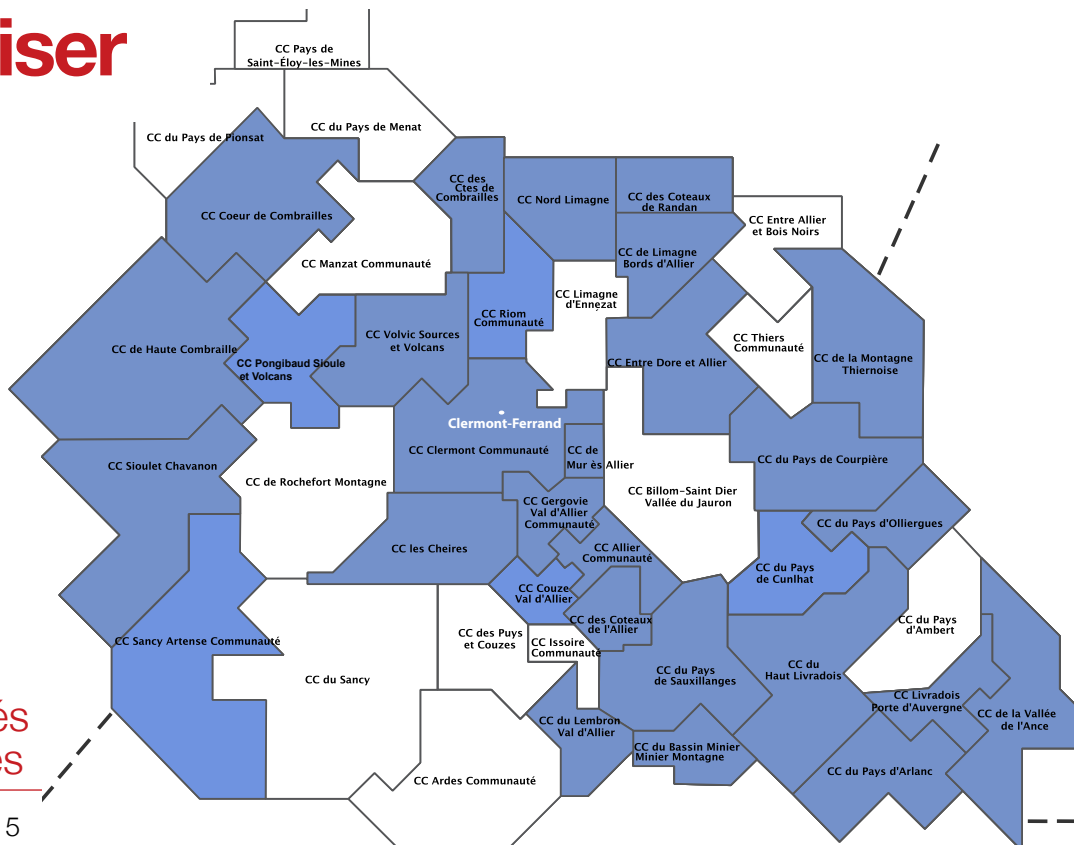
**M**arie-France Marmy attachée de direction, assure la coordination générale du bureau, elle fait le lien entre le directeur et le quotidien du CAUE avec l'ensemble de l'équipe comme « personne ressource ».

Son travail consiste en la prise de connaissance des courriers et courriels pour suite à donner et réponses. La gestion sociale et le paritarisme de l'entreprise traités en interne, salaires, charges sociales, application de la convention collective, absences, congés..., toutes questions en liens avec les organismes sociaux et les dossiers stagiaires. Elle rédige le courrier de direction, prépare les

réunions de gouvernance, les comptes rendus de réunions, conseil d'administration, assemblée générale, simule le budget et contrôle la comptabilité. Elle réalise le traitement des statistiques pour le rapport d'activités annuel et une partie rédactionnelle.

Deux personnes au pôle administratif gèrent les courriers et courriels arrivée-départ, les appels téléphoniques, l'accueil, le classement, les copies, les prises de rendez-vous pour rencontrer un conseiller. Le secrétariat répond aussi aux sollicitations diverses des collègues conseillers. En complément des tâches administratives régaliennes, Corinne Miquel assure l'ensemble de la comptabilité (paiement des factures, saisie des écritures, points ban-

# > organiser



## Communautés de communes

adhérentes en 2015

### COMMUNAUTE DE COMMUNES

ALLIER COMTÉ COMMUNAUTÉ  
ARDES COMMUNAUTÉ  
BASSIN MINIER MONTAGNE  
BILLOM SAINT DIER/VALLÉE DU JAURON  
CHEIRES (LES)  
CLERMONT COMMUNAUTÉ  
CŒUR DE COMBRAILLES  
CÔTEAUX DE RANDAN

CÔTEAUX DE L'ALLIER  
CÔTES DE COMBRAILLES  
COUZE VAL D'ALLIER  
ENTRE DORE ET ALLIER  
ENTRE ALLIER ET BOIS NOIRS  
GERGOVIE VAL D'ALLIER  
HAUT LIVRADOIS  
HAUTE COMBRAILLE  
ISSOIRE COMMUNAUTÉ  
LEMBRON VAL D'ALLIER  
LIMAGNE BORDS D'ALLIER

LIMAGNE D'ENNEZAT  
LIVRADOIS PORTE D'Auvergne  
MANZAT COMMUNAUTÉ  
MASSIF DU SANCY  
MONTAGNE THIernoISE  
MUR ES ALLIER  
NORD LIMAGNE  
PAYS D'ARLANC  
PAYS DE COURPIÈRE  
PAYS DE CUNLHAT  
PAYS DE MENAT

PAYS D'OLLIERGUES  
PAYS DE PIONSAT  
PAYS DE SAUXILLANGES  
PAYS DE SAINT ELOY  
PONTGIBAUD SIOULE ET VOLCANS  
PUYS ET COUZES  
RIOM COMMUNAUTÉ  
ROCHFORT MONTAGNE  
SANCY ARTENSE COMMUNAUTÉ  
SIOULET CHAVANON  
THIERS COMMUNAUTÉ

VALLÉE DE L'ANCE  
VOLVIC SOURCES ET VOLCANS

### COMMUNES ET AUTRES EN 2015

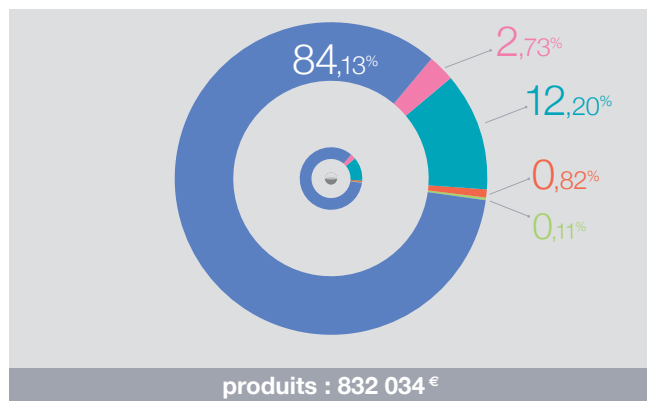
BILLOM  
BROMONT LAMONTHE  
PARC DE L'AIZE

## financement du CAUE

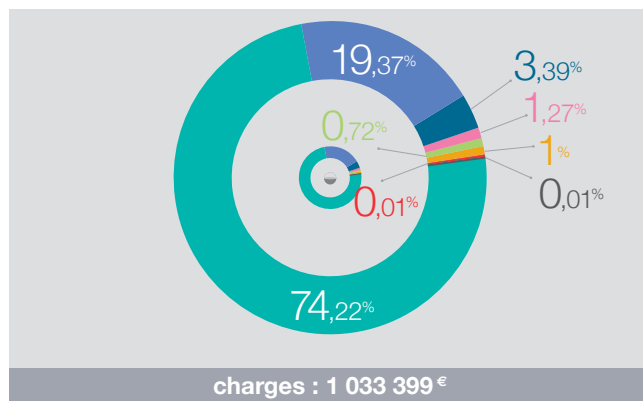
Le dispositif de financement des CAUE a été modifié en 2012 au profit d'une part départementale de la taxe d'aménagement (TA), en vue de financer la politique des ENS (Espaces Naturels Sensibles) et d'autre part, les dépenses des CAUE. Les conseils départementaux décident d'attribuer un pourcentage de cette taxe aménagement aux CAUE. Le département du Puy-de-Dôme affecte une somme variable selon les exercices comptables.

En 2015, le CAUE a reçu la somme de 700 000€ contre 850 000€ en 2014. « *Disposer d'une trésorerie est nécessaire à la bonne gestion de l'association* » (source FNCAUE).

Des subventions provenant d'autres collectivités publiques, des cotisations des adhérents, des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités ou les partenaires publics ou privés peuvent compléter les budgets des CAUE.



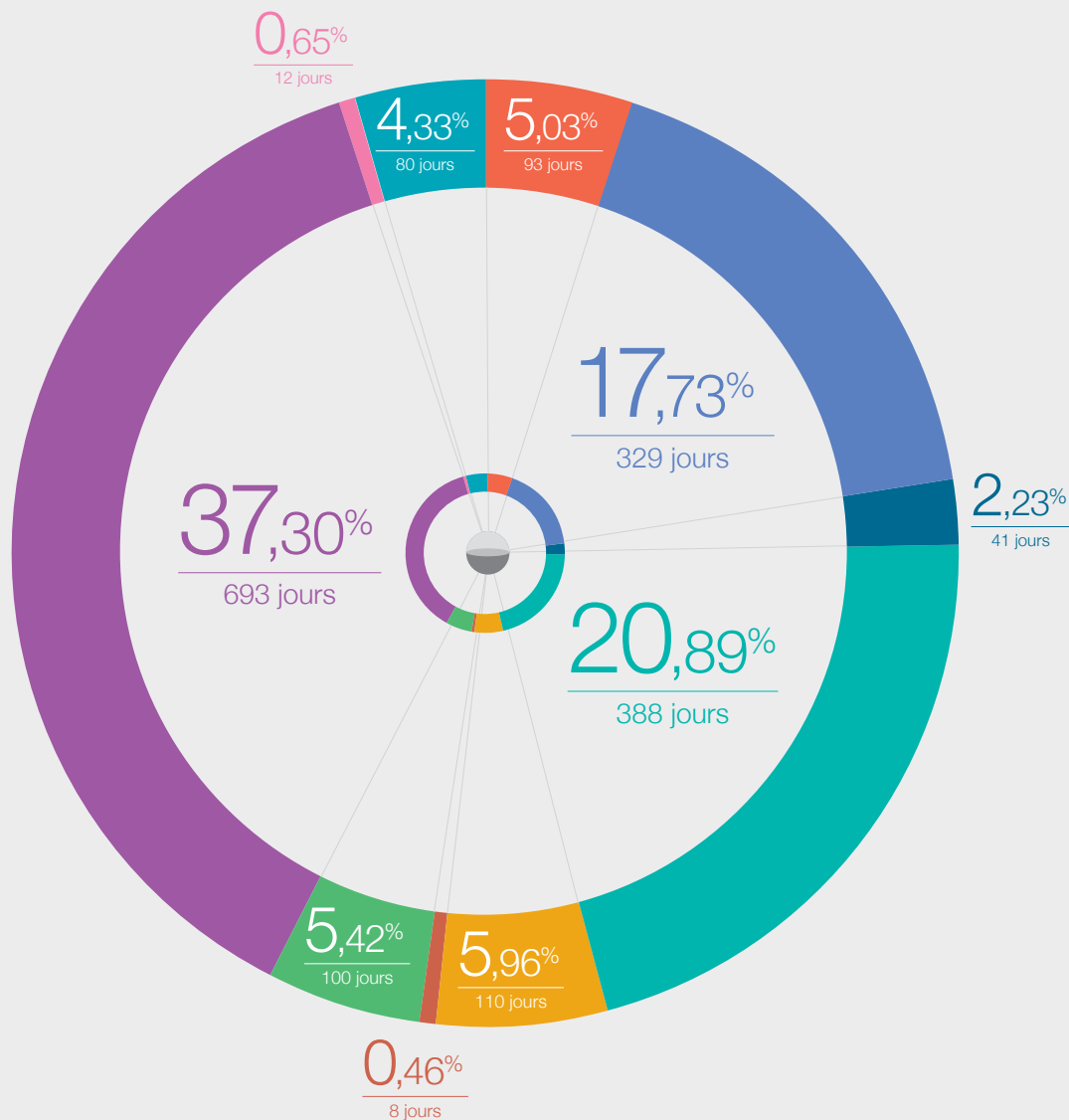
- 1. taxe aménagement 84,13%
- 2. cotisations 2,73%
- 3. reprise sur amortissement 12,20%
- 4. ventes 0,82%
- 5. produits financiers 0,11%



- 1. salaires et charge sociales 74,22%
- 2. achats et charges externes 19,37%
- 3. impôts et taxes 3,39%
- 4. dotation aux amortissements 1,27%
- 5. dotation aux provisions retraite 0,72%
- 6. autres charges actions communes 1,00%
- 7. bénéfice transféré (UR) 0,01%
- 8. charges exceptionnelles 0,01%

# 1858 jours

74 jours travaillés de plus en 2015 qu'en 2014



## - activité -

### ● 1. candidats à la construction

- . conseils aux particuliers
- . conseils aux particuliers salon

### ● 2. accompagnement des collectivités

- . urbanisme et aménagement
- . architecture
- . architecture et patrimoine
- . aménagement du territoire
- . commissions (urba...)
- . jury
- . habitat

### ● 3. accompagnement des administrations et état

- . fleurissement

### ● 4. missions information et sensibilisation

- . évènementiel
- . publications

- . journal angles de vues
- . représentation
- . sensibilisation (dont élus)
- . pédagogie scolaire

### ● 5. missions de formation

- . formation reçue
- . formation donnée
- . participation à colloques conférences
- . encadrement stagiaire

### ● 6. recherche et innovation

- . recherche et innovation

### ● 7. centre de ressources

- . centre de ressources et documentation,

### ● 8. gouvernance (fonctionnement)

- . administratif divers
- . gestion-direction

- . comptabilité
- . courrier-courriel
- . coordination
- . téléphone
- . locaux et informatique
- . communication
- . accueil

### ● 9. régional

- . URCAUE

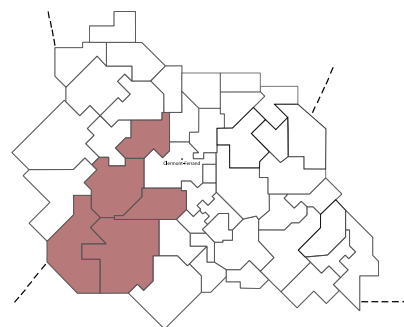
### ● 10. fédéral

- . FNCAUE directeur
- . FNCAUE autres conseillers

# > accompagner le territoire



Sancy, Cheires et Volvic  
Jean Roques

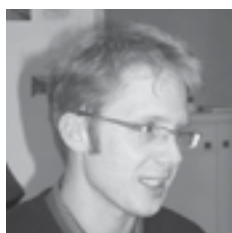


## aménagement du bourg de Chanonat

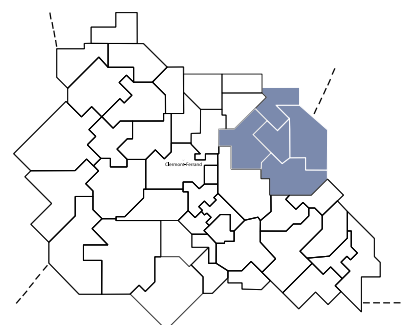
L'année 2015 a été l'occasion pour les élus municipaux d'initier un certain nombre de projets. Le CAUE a accompagné les communes ou les communautés de communes à l'occasion de nombreuses révisions de PLU dont les études ont démarré ou continué. Sur le territoire en partenariat avec l'Atelier Rural d'Urbanisme les communes suivantes ont été accompagnées à des degrés divers : Rochefort-montagne, Saint-Saturnin, Chanat-La-Mouteyre,

Chastreix, La-Tour-d'Auvergne, Chambon-sur-Lac, Saint-Sandoux, Ceyssat et Mazayes. Le CAUE est intervenu en accompagnement des communes en terme d'aménagement de leurs espaces publics. En particulier, deux études de faisabilité ont été réalisées à la demande de la commune de Chanonat pour la place de la mairie et l'impasse Bony. Les études réalisées ont permis de mettre en forme un programme précis des aménagements à envisager, de

tenir compte des éléments architecturaux et paysagers et de définir les enjeux de ces projets d'adaptation de deux espaces publics. Ce dialogue a permis d'établir les bases d'un cahier des charges pour lancer une consultation de bureaux d'études à qui la mission de maîtrise d'œuvre se verra confiée. Ce type de démarche contribue à la clarification des missions et à mieux cerner les attentes de la commune en matière de maîtrise d'œuvre.



Pays Thiernois  
Thibault Racault



## au départ il s'agit souvent d'un détail



Et puis au fil des discussions avec les élus et les partenaires de terrain du CAUE du Puy-de-Dôme, une problématique générale se cristallise dans les esprits de tous : l'intérêt pour l'urbanisme est né. La ville de Puy-Guillaume sollicite le CAUE ainsi que le PNR Livradois-Forez pour aménager une rue devant un gymnase. Après avoir compris les enjeux de cet aménagement et aidé la commune à le programmer, nous invitons les élus à nous parler des autres problématiques liées aux espaces publics sur le centre-ville. Derrière

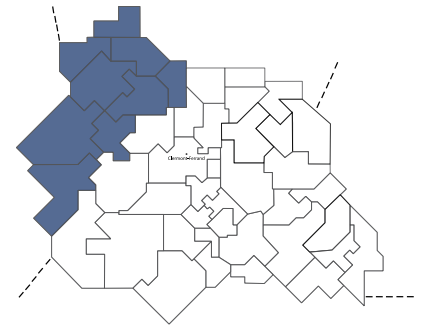
chaque cas particulier revient la même question : le stationnement et la circulation. La commune dans un souci de qualité d'espace public et d'objectivité des décisions a finalement décidé d'utiliser le plan de mobilité pour construire sa politique, soutenue dans cette démarche par l'ADEME, le CAUE du Puy-de-Dôme et le PNR Livradois Forez. Cet outil a permis de chiffrer précisément les problématiques de mobilité sur la commune ce qui a permis ensuite au paysagiste de construire des propositions circonstanciées. Un travail

de médiation a également alimenté les réflexions sur les usages actuels tout en prenant soin d'amorcer les changements de demain. À Thiers la ville sollicite le CAUE pour l'aider à construire sa commande de Document d'Aménagement Artisanal et Commercial. Les élus et techniciens ont toutefois ressenti l'intérêt d'étendre la réflexion à la structure urbaine d'un secteur dans sa globalité. Suite ici aussi à de nombreuses discussions avec les partenaires (CCI, PNR, ADEME, CAUE), la commande de la collectivité s'avérait bien plus complexe : stratégie urbaine à l'échelle du bassin de vie, image de la ville, intégration des acteurs dans la dynamique de projet, mobilité, outils de gestion foncière, caractéristiques environnementales du lieu... Au final la commande sollicite une équipe pluridisciplinaire qui est centrée autour de la qualité du cadre de vie et non pas uniquement du commerce.





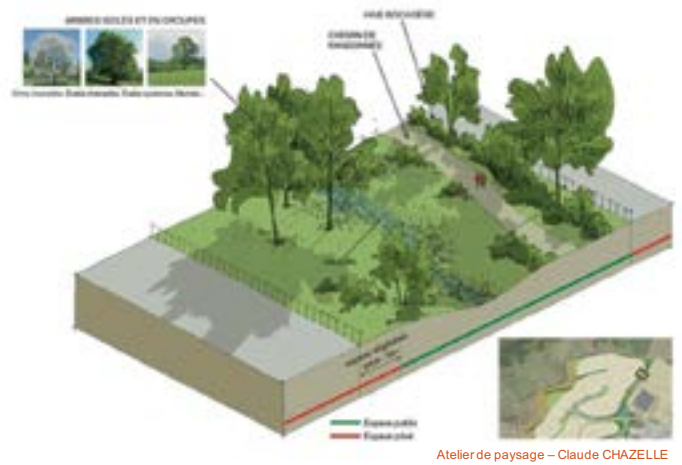
**Combrailles**  
Lionel Favier



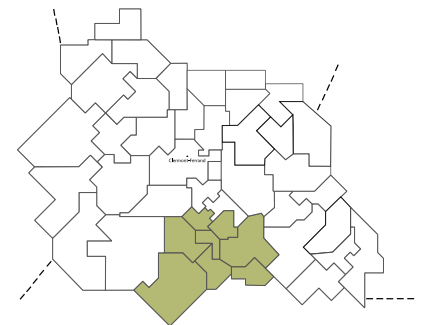
## parc de l'Aize charte architecturale et paysagère

Le site d'extension du Parc de l'Aize à Combronde est très exposé visuellement. Le projet imaginé par le paysagiste Claude Chazelle reconstruit un paysage dynamique fondé sur les courbes de niveaux du site, pour créer un bocage industriel, signal visible du dynamisme économique du territoire, et s'inscrivant « positivement » dans le site. Les futurs bâtiments devront naturellement intégrer cet objectif. Pour ce faire un Cahier des Prescriptions Architecturales et Paysagères est en voie d'achèvement auquel le CAUE 63 a largement apporté son concours.

Chaque prescription de ce document a été réfléchi pour répondre à un objectif précis, favoriser les économies d'énergie, la qualité de vie à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments, affirmer l'esprit de la zone ; sans toutefois engendrer une réglementation pléthorique, et des coûts de construction déraisonnables. Nos conseils ont été suivis et le règlement du PLU approuvé aujourd'hui par la commune a intégré dans une large mesure nos propositions.



**Pays d'Issoire**  
Christine Descœur



## communauté de communes Pays de Sauxillanges, opérations façades

L'année 2015 a permis à de nombreux propriétaires de bénéficier d'une aide allouée par la communauté de communes pour la rénovation des façades.

La commission constituée d'élus communautaires, de maires à l'échelle locale et de l'architecte conseiller du CAUE a parcouru le territoire d'action avec de beaux projets, mais demain de nouveaux horizons se profilent :

la réforme territoriale va profondément modifier la teneur de ces opérations. Une vision plus transversale semble nécessaire. Comment concilier la précarité éner-

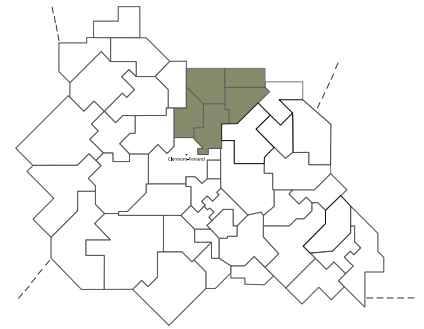
gétique qui conduit souvent vers la proposition de solution d'isolation par l'extérieur des façades et la conservation de notre habitat vernaculaire ? Celui-ci est constitué de l'addition d'un ensemble d'éléments en relief (génoise, corniche, bande harpée...). Mais également comment aborder la globalité d'un bâti avec sa dimension sociale ? Habitat indigne, précarité énergétique et rénovation des façades sans prioriser ? Le nouveau Programme d'Intérêt Général (P.I.G), sur le territoire, apportera sûrement de nouvelles méthodes et de nouvelles approches.



# > accompagner le territoire

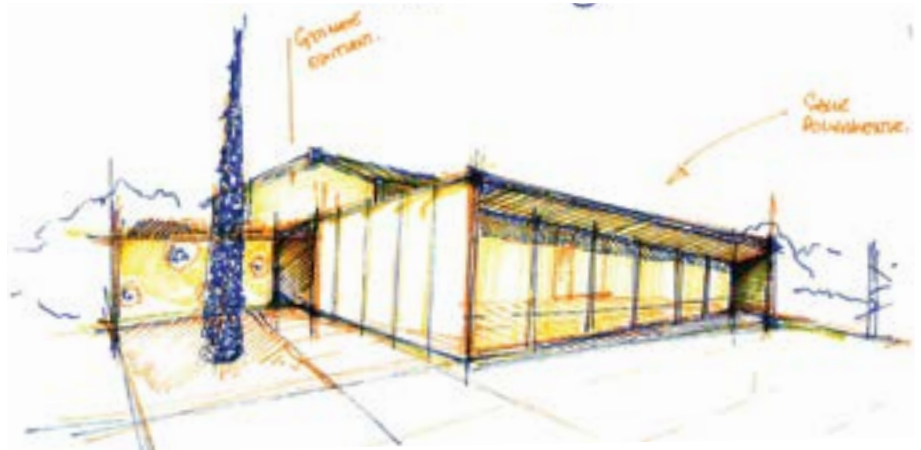


Nord Limagne  
Philippe Robbe



## opération réhabilitation d'une salle polyvalente

La salle polyvalente se situe à proximité du centre bourg de Malintrat. L'équipe municipale souhaite mettre en place une programmation permettant la démolition et la reconstruction de l'équipement existant. Préalablement, il s'agit de réaliser un diagnostic urbain, mettant en avant le potentiel du site et de proposer un programme en fonction des besoins et attentes de la collectivité. La municipalité souhaite également proposer sur le long terme, un aménagement et une requalification du plateau sportif.



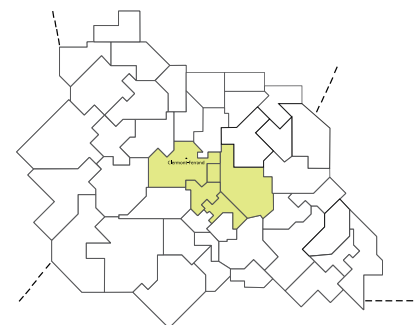
L'objectif de cette phase consiste également à mettre en place une consultation pour la mise en œuvre d'un nouvel équipement permettant de rendre conforme aux normes actuelles l'usage du bâtiment, concernant notamment l'accessibilité, la sécurité des personnes à l'occasion de manifestations publiques et la pratique sportive pour le sport adapté et ou autres

usages (mariages, réunions, élections....) A partir de la visite du site (novembre 2014), le diagnostic visuel nous permet de proposer la démolition du bâtiment existant, avec reconstruction d'une salle polyvalente adaptée aux attentes de la collectivité, permettant également la qualité

des services de la collectivité. Le site d'implantation possède un véritable potentiel et un enjeu pour la collectivité de Malintrat, qui permettra par la mise en place d'une extension au gymnase actuel, de répondre aux attentes et besoins de la collectivité.



Sud du Grand Clermont  
Diane Deboisne



## étude de qualification de la zone d'extension urbaine du Pato à La Roche Noire

Le récent PLU de la commune de la Roche Noire, ne comprend que deux zones à urbaniser. La plus importante, la zone 3AUh du Pato d'une emprise non bâtie de 2,76 ha, est située en secteur pavillonnaire, dans la partie haute de la commune. La commune a mené une étude préalable de programmation. Elle souhaitait conduire le projet en maîtrisant à la fois le nombre et la typologie

des logements à programmer dans la zone 3AUh, la qualité globale du projet et les délais d'ouverture à l'urbanisation de la zone. Elle a souhaité débattre :

- > des programmes (habitat diversifié, équipements de proximité, espaces publics) à construire et de leurs coûts ;
- > des orientations d'aménagement (implantation des programmes, organisation du maillage viaire et des liaisons pié-

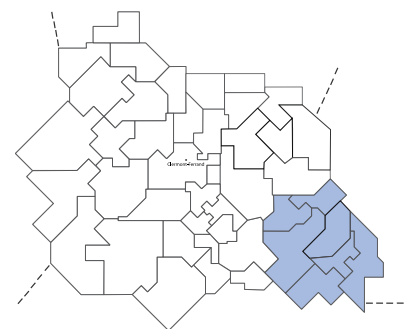
tonnes vers les abords et le centre bourg, préservation du patrimoine : vestiges de vergers, boisements, points de vue,...) ;

- > de la qualité environnementale du projet ;
- > de la qualité d'usage des espaces privés et publics.

Cette phase de programmation terminée, la commune doit désormais trouver un opérateur, qui aura à travailler sur la base du scénario retenu.

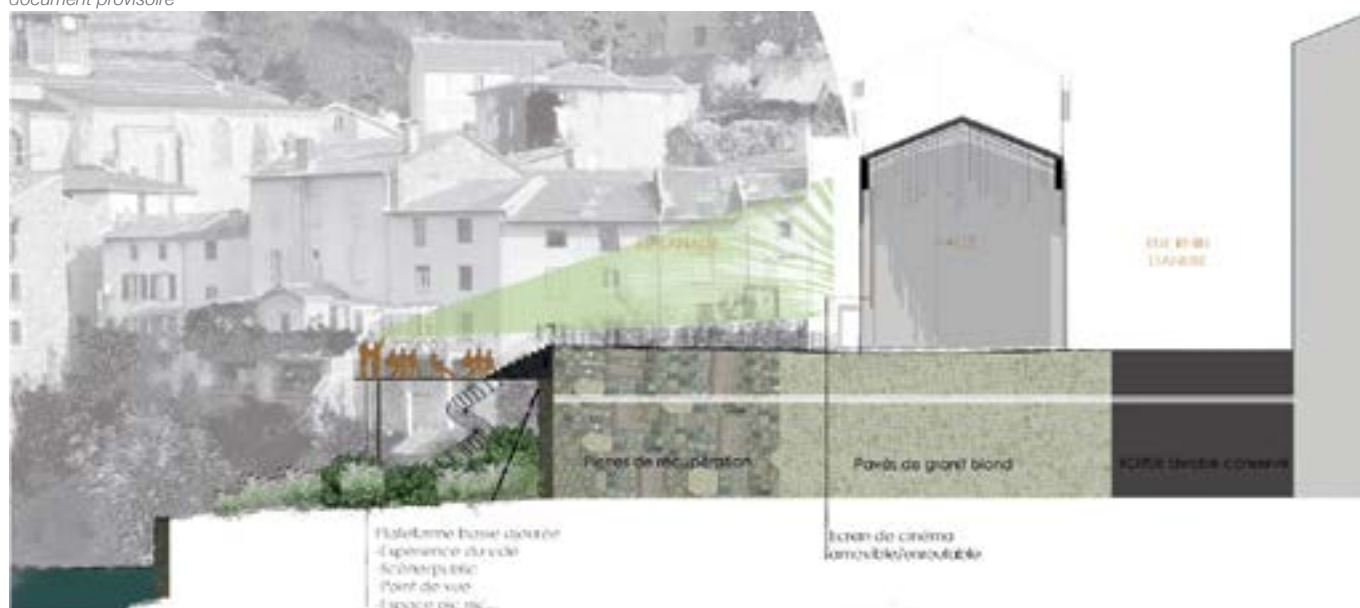


Livradois Forez sud  
Dominique Désirée



## "habiter Olliergues en 2030" : passer de la réflexion à l'action

document provisoire



Pour "habiter Olliergues en 2030", la communauté de communes du Pays d'Olliergues a initié dès 2014, une étude pré-opérationnelle de réaménagement du centre-bourg d'Olliergues en partenariat avec l'Atelier Rurale d'Urbanisme (dont le CAUE est partenaire). De cette étude (confiée à un collectif d'architectes et paysagiste Teyssou/Parmentier/Receveur) est né un scénario d'aménagement d'ensemble du secteur « Rhin et Danube ».

Cette étude, réel tremplin vers la concrétisation d'un projet, ne se limite pas à la réhabilitation d'immeubles, mais à la rénovation d'ilots urbains avec toutes les valeurs d'usages qui les caractérisent.

L'année 2015 a été consacrée à la phase opérationnelle, l'élaboration d'un cahier des charges de marché de maîtrise d'œuvre. L'appel d'offre a permis de retenir, après l'audition de trois candidats, une équipe de maîtrise d'œuvre dont PIL architecture est le mandataire. Un comité de suivi auquel le CAUE est partie prenante, accompagne la collectivité en

l'aidant à identifier l'ensemble des problématiques, qu'elles soient liées à l'usage, au fonctionnement ou à l'identité du lieu. Il aide ainsi à la décision aussi bien en terme d'architecture, d'urbanisme que de qualité

des espaces publics associés. En cela il contribue à atteindre au mieux son objectif premier : un cadre de vie qualitatif pour le centre bourg d'Olliergues.



# > accompagner les centres-bourgs

## 3 démarches

exemplaires et innovantes

Le CAUE du Puy-de-Dôme s'est investi depuis de nombreuses années dans la problématique des centres bourgs.

Les études accompagnées sont nombreuses au fil des ans, mais 2015 a été l'occasion de développer des accompagnements ou des méthodes d'études innovantes. En plus des deux communes citées ci-après le CAUE est intervenu pour les communes de Sauxillanges, La Monnerie-Montel, Sayat, Ambert, ...

## Saint-Eloy-les-Mines

### AMI\* national > revitalisation des centres-bourgs

**Agir sur toutes les dimensions d'un centre-bourg nécessite une approche transversale, qui dépasse les « habitudes de faire »** pour associer sur les projets toutes les compétences et les légitimités qui se font jour. La richesse patrimoniale d'un centre-bourg, témoin de son identité, et de « l'expérience de vie » de ses habitants peut légitimement être considérée comme un « bien inaliénable ». Elle peut aussi constituer un réel support d'action pour des expressions paysagères et architecturales contemporaines, en phase avec les aspirations des populations à un habitat adapté à ses modes de vie, et plus largement des lieux de vie attrayants.

Dans un contexte économique contraint, **les réponses qui doivent émerger sont nécessairement inhabituelles, audacieuses et économiques.**

Conscient de l'expertise des CAUE dans ces démarches transversales de projet, l'état a en 2014 sollicité leur soutien, et la Fédération Nationale des CAUE a très tôt missionné notre directeur Michel Astier pour participer aux travaux du jury national de sélection des 53 communes lauréates.

Deux villes seulement ont été retenues en Auvergne, dont St-Eloy-les-Mines, malgré la qualité des dossiers présentés notam-

ment par Ambert et La Monnerie-le-Montel. Dans cette action le CAUE du Puy-de-Dôme est un partenaire permanent du territoire. Nous sommes membre du Comité de Pilotage Stratégique et de diverses commissions de suivi des actions engagées, sur les questions d'habitat, requalification des espaces publics, réfection des façades, dynamique commerciale, création de zone artisanale, etc...

Au service des Elus, notre conseil se veut technique, architectural et environnemental, innovant, audacieux et prudent à la fois, parce que le contexte économique et social de l'époque l'impose.

*\*Appel à Manifestation d'Intérêt*



conception et © Axe Sôane architectes paysagistes

# 7 CAUE(s) & le CGET

du massif central

Les Caue du Massif central et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires organisent la première conférence multi-acteurs, pour un territoire ingénieux, moderne et durable. La journée organisée par les CAUE du Massif central et le CGET est l'occasion d'obtenir des regards croisés sur les enjeux territoriaux du Massif

central. Les intervenants de l'événement, acteurs du territoire, sont venus partager leurs connaissances et expériences autour de trois ateliers thématiques :

> Atelier Architecture et son environnement : contribuer à l'émergence de productions architecturales contemporaines dans un contexte où le patrimoine révèle une longue histoire des pays et structure les paysages ; des propositions architecturales qui prennent aussi en compte les nouvelles formes d'échanges, de modes d'habiter, la temporalité contemporaine.

> Atelier Urbanisme, territoire et paysage au 21<sup>ème</sup> siècle : contribuer à l'émergence de réponses urbaines et paysagères qui valorisent l'attractivité des territoires du

Massif central. Comment articuler l'exploitation des diverses ressources, la qualité des paysages, et permettre les échanges économiques, culturels et la mobilité d'aujourd'hui.

> Atelier Techniques et matériaux, valoriser les savoir-faire et les ressources locales : le Massif central contient de nombreuses ressources exploitées souvent depuis fort longtemps. Il existe aussi sur le territoire, des entreprises et des savoir-faire parfois très spécifiques. Contribuer à la promotion des filières qui s'organisent autour de l'exploitation, la transformation et la pose pour s'adapter aux exigences techniques et économiques contemporaines.



## Courpière > 7 axes de réflexion et actions

**La commune de Courpière a poursuivi sa réflexion stratégique sur le devenir de son centre-bourg en engageant les phases opérationnelles tout en s'appropriant les visées stratégiques définies préalablement. Comme les enjeux des centres-bourgs sont complexes et touchent de nombreux domaines, plusieurs actions ont été lancées en 2015 avec l'accompagnement du CAUE du Puy-de-Dôme.**

### le logement

La ville de Courpière a associé le CAUE à un comité de suivi des projets d'un bailleur social qui travaille à la fois sur des programmes de rénovation pour créer du locatif et à la construction d'hébergements adaptés aux personnes vieillissantes associés à une crèche associative. Ce comité apporte un œil extérieur à la maîtrise d'ouvrage et vise à rendre cohérent les actions privées avec la politique urbanistique communale.

### le commerce

Certaines rues sont structurées par la présence de commerces et leur remplacement par des logements pourraient à

terme contribuer au déclin de l'attractivité du bourg. La ville a décidé avec ses partenaires, la CCI et le CAUE de classer certains locaux commerciaux situés en rez-de-chaussée afin qu'ils ne puissent pas changer d'affectation.

### les espaces publics

Pierre angulaire de l'image de la ville et du bien-être des usagers, les espaces publics du cœur de Courpière nécessitent une requalification importante. Soucieuse d'entamer une démarche globale et qualitative, la ville a fait appel au CAUE et au PNR Livradois Forez afin de constituer une commande à tiroir : de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une placette en déshérence, la création d'un belvédère suite à l'effondrement du rempart, mais également une étude stratégique sur la question des boulevards et de la mobilité.

### la végétalisation

Le CAUE accompagne la ville pour la mise en place d'actions pédagogiques et symboliques découlant des engagements de la COP21 à travers une végétalisation de son centre ancien et notamment des aires de stationnement.

### le patrimoine

L'image d'une ville est souvent appuyée sur son patrimoine architectural. Il est donc apparu logique à la mairie d'engager un travail de rénovation de son église afin de protéger sa pérennité.

### le rôle des habitants

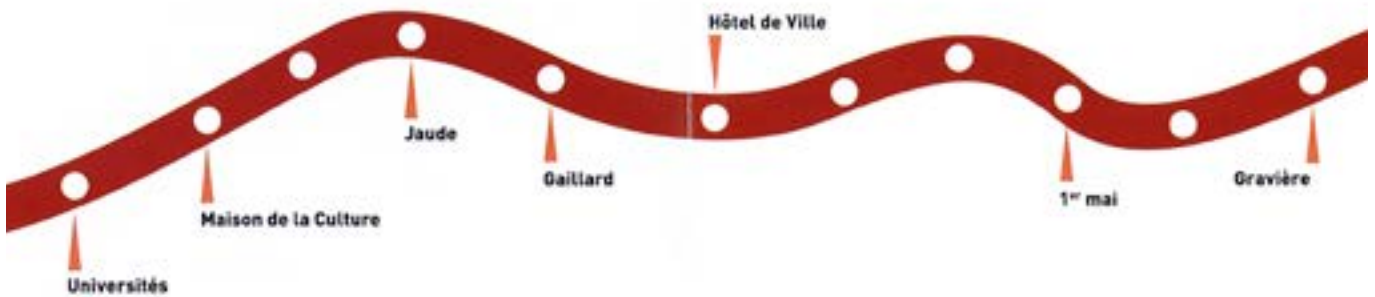
Habiter les centres-bourgs. Qu'en pensent les habitants ? Que souhaitent-ils ? Le CAUE du Puy-de-Dôme a tout particulièrement engagé un partenariat fort avec la mairie afin de réaliser une recherche-action sur la place Jules Ferry pour que la maîtrise d'usages des habitants trouve sa place dans le long chemin des projets urbains.



# > accompagner les partenaires

## partenaire historique

de l'ENSACF, le CAUE a accompagné le déménagement de l'école en organisant 2 manifestations



### Palmarès Valeurs d'exemples 2015

#### CAUE 63

16 oct. | 14 h Remise des prix

Le palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement « Valeurs d'exemples » a vu le jour en 2009. L'édition 2015 souligne toujours la nécessaire collaboration qui associe maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour un objectif partagé : produire un urbanisme et une architecture de qualité, connectés avec le paysage et le patrimoine.

#### Station Gravière

### Parcours urbain de l'entre-deux-villes

#### CAUE 63

13 oct. | 9h30 et 17h | Départ Maison de l'Habitat

Réservez indispensable au 04 73 42 21 20

Le CAUE 63 invite à vivre une expérience différente de la ville, cette ville si souvent décriée, devenue ennuyeuse pour beaucoup de contemporains. La balade au travers de cette entre-deux-villes, Clermont et Montferand, est une invitation à se réapproprier l'espace urbain par l'imaginaire. Il convient de sortir des sentiers battus, de se mettre dans une posture inhabituelle. La ville devient passionnante et désirable, poétique.

## stations de pleine santé

# 10 ans

### 8 actions

concevoir

programmer

promouvoir

investir

développer

vendre

gérer

réussir

**Q**uels rôles devraient jouer les villes d'eaux dans le développement régional et métropolitain, comment mieux exploiter leur potentiel singulier et comment les y aider ?

Les stations thermales d'Auvergne bénéficient de deux activités importantes : la médecine thermique et le tourisme de loisirs. A partir de ces deux activités, les acteurs du thermalisme auvergnat et la région veulent inventer et développer un concept nouveau et innovant, pour se démarquer de la concurrence, en France et en Europe, le parti pris est de retenir la dénomination de la station thermique pleine santé.

Présent dans le comité de pilotage, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, en tant qu'acteur de terrain, a été invité pour la construction de ce projet d'aménagement.

Des Assises Régionales du Thermalisme ont été organisées à l'initiative de l'Etat et de la Région Auvergne en février 2015. Nous avons codirigé un atelier thématique où ont été mis en exergue :

> le potentiel de développement des stations thermales auvergnates à partir de leur cœur de métier, la santé,

> la volonté des forces en présence d'envisager le développement du thermalisme de façon plus macroéconomique



# jurys

concours de maîtrise d'œuvre

# 20 participations

en tant que personne qualifiée

# 175

heures de présence



scène nationale à Clermont-Fd - conception et © Souto de Moura & Bruhat-Bauchaudy (lauréats)

# 15

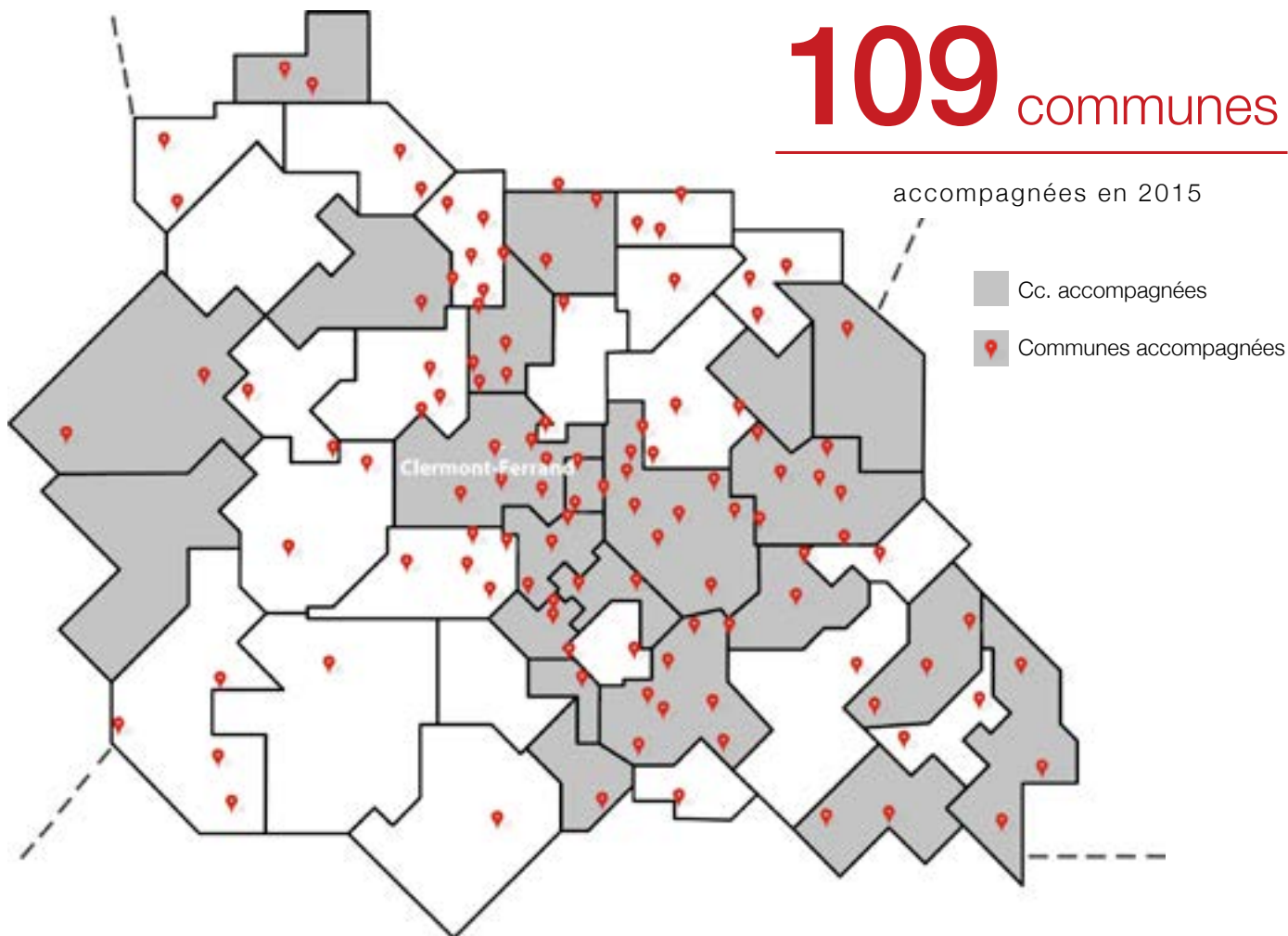
collectivités  
concernées

maître d'ouvrage	opération
Communauté de communes Couze Val d'Allier	Construction d'un pôle enfance jeunesse à Plauzat
Communauté de communes Issoire Communauté	Construction d'une école de musique intercommunale à Issoire
Communauté de communes du Pays de Sauxillanges	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant la mise en œuvre d'un schéma directeur pour le centre bourg
Communauté de communes du Pays de Sauxillanges	Etude du potentiel touristique et qualification du plan d'eau au Vernet la Varenne
Commune d'Issoire	Concours étudiants ENSACF : aménagement de la ville à Issoire
Logidôme	30 logements à Beaumont
Communauté de communes de Clermont-Communauté	Réhabilitation de la ZAC de Ladoux à Gerzat
Communauté de communes Gergovie Val d'Allier	ZAC des Loubrettes aux Martres de Veyre
OPHIS	28 logements sociaux à Ceyrat
OPHIS	Construction de 10 logements et hôpital de jour à Clermont-Ferrand
Conseil Départemental	Extension du collège Georges Onslow à Lezoux
Ville d'Ambert	Piscine à Ambert
Communauté de communes de la Vallée de l'Ance	Maison des services à Viverols
VétagroSup	Rénovation thermique à Lempdes
Ville de Clermont-Ferrand	Scène nationale à Clermont-Ferrand
Conseil Régional d'Auvergne	Lycée Ambroise Brugière à Clermont-Ferrand
Conseil Régional d'Auvergne	Rénovation du lycée Blaise Pascal à Clermont-Ferrand
Conseil Régional d'Auvergne	Construction d'un internat au lycée Roger Claustres de Clermont-Fd
Conseil Régional d'Auvergne	Futur grand lycée de l'agglomération clermontoise quartier Saint-Jean à Clermont-Fd
Conseil Régional d'Auvergne	Lycée Murat à Issoire

# > accompagner le territoire

# 109 communes

accompagnées en 2015



Ambert  
Ardes sur couze  
Aubiat  
Aubière  
Aubusson d'auvergne  
Augerolles  
Aulhat St-privat  
Aulnat  
Aydat  
Billom  
Bouzel  
Brousse  
Ceyrat  
Ceyssat  
Chambon sur lac  
Chaméane  
Champétieres  
Chanat la mouteyre  
Chanonat

Charbonnier les mines  
Chateaugay  
Chateldon  
Chauriat  
Clermont ferrand  
Combronde  
Coudes  
Cournon  
Courpière  
Cunlhat  
Dallet  
Doranges  
Effiat  
Egliseneuve près billom  
Giat  
Gimeaux  
Grandrif  
Issoire  
Jozerand

La goutelle  
La roche noire  
La sauvetat  
La tour d'auvergne  
Labessette  
Lamontgie  
Le crest  
Le monestier  
Lempdes  
Loubeyrat  
Luzillat  
Malintrat  
Marat  
Marsac en livradois  
Marsat  
Martres de veyre  
Martres sur morge  
Mayres

Mazayes  
Ménérol  
Moissat  
Montaigut-en-Combrailles  
Montmorin  
Montpeyroux  
Néronde  
Neuille  
Olliergues  
Palladuc  
Palsières  
Pérignat-es-allier  
Peschadoires  
Pontaumur  
Pouzol  
Puy-Guillaume  
Randan  
Riom  
Roche d'Agoux

Rochefort-Montagne  
Saillant  
St-Anthème  
St-Donat  
St-Eloy-les-Mines  
St-Flour-l'Etang  
St-Genès-Champanelle  
St-Genès-du-Retz  
St-Hilaire-la-Croix  
St-Hilaire-près-Pionsat  
St-Jean-des-Ollières  
St-Jean-en-Val  
St-Jean-St-Gervais  
St-Myon  
St-Pardoux  
St-Sandoux  
St-Saturnin  
St-Sylvestre-Pragoulin  
St-Yvoine

Sallèdes  
Sauvessanges  
Sauxillanges  
Sayat  
Seychalles  
Sugères  
Teilhèdes  
Tour-sur-Meymont  
Trézioux  
Usson  
Valcivières  
Vassel  
Vernet-la-Varenne  
Vic-le-Comte  
Villeneuve-les-Cerfs  
Vollre-Ville  
Volvic  
Yssac-la-Tourette

# 19 comcom

accompagnées en 2015

Cc. Allier Comté  
Communauté  
Cc. Arlanc  
Cc. Billom-St Dier-Vallée  
du-Jauron

Cc. Clermont-Communauté  
Cc. Couze Val d'Allier  
Cc. Cunlhat  
Cc. Gergovie Val d'Allier  
Cc. Haute Combrailles

Cc. Issoire Communauté  
Cc. Lembron Val d'Allier  
Cc. Manzat Communauté  
Cc. Montagne Thiernoise  
Cc. Hautes Combrailles

Cc. Mur-es-Allier  
Cc. Nord Limagne  
Cc. Pays Ambert  
Cc. Pays d'Issoire  
Cc. Pays de Coupière

Cc. Pays de Manzat  
Cc. Pays de Sauxillanges  
Cc. Riom Communauté  
Cc. Saint Eloy-les-Mines  
Cc. Sioulet Chavanon

Cc. Thiers Communauté  
Cc. Vallée de l'Ance  
SMADC et les Cc.

# 38 opérations



# requalification des devantures de commerces

Le projet concerne un projet privé, le bar du Domaine, sur la Commune de Randan. Il s'agit de proposer une amélioration sur la totalité du volume principal qui constitue le l'Établissement. Le bâtiment est situé dans le périmètre de protection MH relatif à l'ensemble du château et du parc, en face de l'église de Randan. Il est composé d'un volume principal en R+2, dont la façade commerciale est ouverte sur la place et de 3 volumes secondaires, deux accolés à l'arrière et un latéralement.



La nouvelle menuiserie est composée de trois panneaux mobiles vitrés avec allège. La porte d'entrée devra respecter les largeurs de passage PMR de 0,90 m, avec tirant sur l'extérieur gauche.

La porte sera en bois avec la vitrine existante, piquetage de l'enduit existant, remplacé par un enduit à la chaux naturelle en finition lissée ou talochée. Le soubassement sera matérialisé à la peinture sur l'enduit neuf.

Conservation de la génoise, grattage et peinture badigeon rouge brique le cas échéant. Proposer la mise en œuvre d'une végétalisation de la terrasse,... permettant une amélioration sensible de l'insertion du projet.

## 199 opérations

### traverses

URBANISME

23 communes			
Aydat	Issoire	Pouzol	Saint-Genès-Champagnelle
Aulhat-Saint-Privat	Lezoux	Puy-Guillaume	Sugères
Champetières	Marsac-en-Livradois	Saillant	Trézioux
Cunlhat	Martres-de-Veyre	Saint-Jean-des-Ollières	Villeneuve-les-Cerfs
Doranges	Mayres	Saint-Jean-en-Val	Yssac-la-Tourette
Grandrif	Paslières	Sallèdes	

### PLU

URBANISME

43 communes			
Ambert	Chauriat	La Tour d'Auvergne	Rochefort-Montagne
Aubiat	Clermont-Ferrand	Loubeyrat	Saint-Hilaire-La-Croix
Aubière	Coudes	Luzillat	Saint-Jean-des-Ollières
Aubusson	Cournon	Martres-sur-Morge	Saint-Myon
Aydat	Courpière	Mazayes	Saint-Sandoux
Billom	Dallet	Montpeyroux	Saint-Saturnin
Ceyssat	Egliseneuve-près-Billom	Néronde	Usson
Chambon-sur-Lac	Giat	Neuville	Vassel
Chanat-la-Mouteyre	Gimeaux	Pérignat-es-Allier	Vic-le-Comte
Charbonnier-les-Mines	La Goutelle	Peschadoires	Beauregard-Vendon
Châteldon	La Sauvetat	Pontaumur	

#### 2 Communautés de communes

Billom Saint-Dier Vallée du Jauron | Vallée de l'Ance

### centre bourg

URBANISME

20 communes			
Ambert	Courpière	Saint-Eloy-les-Mines	Sayat
Aulnat	Lamontgie	Saint-Flour-l'Étang	Seychalles
Chaméane	Montmorin	Saint-Jean-des-Ollières	
Chanonat	Olliergues	Saint-Jean-Saint-Gervais	
Châteldon	Riom	Saint-Yvoine	
Clermont-Ferrand	Roche-d'Agoux	Sauxillanges	

### SCOT

URBANISME

Pays
Pays d'Issoire

### PLUI

URBANISME

2 Communautés de communes
Pays de Cunlhat
Vallée de l'Ance

### AVAP

URBANISME

2 communes
Châteldon
Saint-Saturnin

### carte communale

URBANISME

commune
Néronde

# > accompagner le territoire

## centres bourgs et habitat

URBANISME - HABITAT

3 communes	
Ambert	Saint-Jean-des-Ollières
Courpière	
Pays	
SMAD des Combrailles.	

## PAB

AMÉNAGEMENT

10 communes	
Augerolles	Saint-Flour-l'Étang
Aulhat-Saint-Privat	Sauxillanges
Bouzel	Sayat
Marsac-en-Livradois	Seychalles
Moissat	Vollore-Ville

## lotissements

URBANISME

7 communes	
Ambert	Saint-Donat
Aubusson	Saint-Genès-Champanelle
Aulnat	Sauvessanges
Chaméane	

## zones activités

URBANISME

6 communes	
Combronde	La Roche Noire
Courmon	La Sauvetat
Egliseneuve-près-Billemont	Lempdes

8 Communautés de Communes	
Allier Comté Communauté	Nord Limagne
Clermont Communauté	Parc de l'Aize
Issoire Communauté	Pays de Manzat
Mur-es-Allier	Thiers Communauté

## ateliers d'urbanisme

URBANISME

Parc
Parc Livradois Forez

## friche urbaine

URBANISME

Communauté de Communes
Clermont Communauté

## espaces publics

URBANISME

6 communes	
Billom	Moissat
Courpière	Puy-Guillaume
Marsat	Saint-Eloy-les-Mines

## éco-quartiers

URBANISME

3 communes	
Châteldon	Saint-Genès-Champanelle
La Roche Noire	

## places

URBANISME

7 communes	
Courpière	Paslières
Issoire	Puy-Guillaume
Le Crest	Saint-Hilaire-la-Croix
Montaigut en Combrailles	

## habitat

PLH - ZPH  
HABITAT

5 communes	
Courpière	Riom
Ménérol	Vic-le-Comte
Olliergues	

3 Communautés de Communes	
Issoire Communauté	Territoire des Combrailles
Riom Communauté	



## patrimoine de proximité

La Limagne, est une plaine nourricière très fertile, que les hommes ont su exploiter et qui a influencé l'habitat et l'architecture. Les pigeonniers qui hérissent toute la plaine de la Limagne et les tonnes, abris viticoles typiques qui ornent les vignes, en sont la meilleure illustration. Toute la plaine de la Limagne est ponctuée de nombreux pigeonniers. Ces édifices avaient une grande

importance dans l'équilibre alimentaire de la petite paysannerie. Les fermiers de Limagne élevaient le pigeon pour sa fiente, la 'Colombine' qui constituait un engrais riche. Toujours fréquentés par quelques pigeons, de nombreux pigeonniers se dressent encore aujourd'hui en Limagne, témoins d'une terre riche et abondante. Ces édifices peuvent avoir des aspects architecturaux

très différents : ronds, octogonaux ou carrés, sur pilier de bois ou pilotis, à pied, ou encore porche d'une propriété. La brique et le pisé sont la marque de fabrique architecturale de notre territoire. La brique est omniprésente à Randan et la technique du pisé se retrouve dans nombre de constructions. Vous pourrez également admirer les nombreux lavoirs traditionnels disséminés un peu partout.

## équipements

### EQUIPEMENT

15 communes			
Augerolles (mairie)	Effiat (mairie)	La Sauvetat (école)	Sugères et Le Monestier (salles polyvalentes)
Billom (pôle enfance et friche industrielle)	Jozerand (église)	Malintrat (gymnase)	Teilhèdes (usine)
Cunlhat (école)	La Goutelle	Palladuc (mur cimetière)	Vassel (Limagrain)
Doranges	Lamontgie (école)	Roche d'Agoux (ensemble bâti)	
Communauté de communes			
Issoire Communauté (école de musique)			

# projet de ville à Sauxillanges

## La fabrication

Tout a commencé par un ensemble de questions sur la requalification des centres-bourgs : comment redynamiser les centres villes ? Selon quels montages, juridiques, techniques ou financiers ? Quels opérateurs mobiliser ? Et plus globalement, comment accompagner les communes dans la définition et la mise en œuvre de projet de requalification complexes ? Des initiatives locales sont à noter. Des colloques, des rencontres avec des acteurs de différents territoires montrent le foisonnement et l'inventivité de solutions, des méthodes voir des trouvailles. Le programme « habiter autrement les centres-bourgs » porté par le Conseil Général du Puy- de Dôme et le Parc

naturel régional Livradois-Foréz est une réponse dans la méthodologie transportable de reconquête des centre-bourgs ruraux.

## Co-construire

Construire à plusieurs, en interagissant fortement, un projet qui fait sens pour tous. La volonté des élus de Sauxillanges est d'impliquer dans la démarche l'ensemble des acteurs publics comme privés et faciliter une mise en œuvre concrète des projets. Monter une co-construction, ou tout est question de relations. Relations entre les individus, entre les organisations, entre les individus et les organisations. Tout est affaire d'interactions puisqu'il y a - par définition - toujours plusieurs acteurs. Co-construire,

c'est mettre en synergie les intérêts divergents de ces parties-prenantes. Co-construire, c'est réussir à s'organiser de façon non concurrentielle mais complémentaire, dans l'objectif d'atteindre un résultat concret qui fait sens pour tous les acteurs parties-prenantes.



## architecture

### ARCHITECTURE

commune	
Chambon sur Lac (château)	

## opérations façades

### ARCHITECTURE

7 communes	
Brousse	Saint-Hilaire-près-Pionsat
Cunlhat	Seychalles
Mayres	Tour-sur-Meymont
Randan	

## accessibilité

### SANTÉ

3 communes	
Chateaugay	Puy-Guillaume
Lezoux	

## 6 Communautés de Communes

Hautes Combrailles	Pays de Cunlhat
Nord Limagne	Pays de Sauxillanges
Pays Arlanc	Sioulet Chavanon

## biodiversité

### ÉCOLOGIE

Communauté de Communes	
Lembron Val d'Allier (FREDON)	

## tourisme

### TOURISME

commune	
Saint-Anthème (station de plein air)	

## valorisation paysagère

### PAYSAGE

4 communes	
Lezoux (bassin d'orage)	Valcivières (col des Supers)
Marat (zone humide)	Volvic (jardin)

## petit patrimoine

### SCIENCE HUMAINE

4 communes	
Ardes-sur-Couze	Randan
Cunlhat (chapelle)	Saint-Sylvestre-Pragoulin

Communauté de Communes	
Pays de Courpière	

Communauté de Communes	
Montagne Thiernoise	

# cadre de vie et fleurissement

## label national des Villes et Villages Fleuris le CAUE accompagne les communes

**L**e label des Villes et Villages Fleuris est une démarche mise en oeuvre par le ministère en charge du Tourisme qui délègue au Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), association loi 1901, l'animation territoriale de la mission. Il a pour vocation d'inciter les collectivités à valoriser leur attractivité territoriale auprès des touristes, des administrés et des entreprises, à travers un travail mené sur la qualité de vie (paysage, cadre de vie, environnement, etc.).

La démarche repose sur une organisation à trois niveaux : départemental, régional et national. C'est l'équilibre des opérations menées par chaque niveau qui garantit la bonne organisation du label.

Le CAUE du Puy-de-Dôme a été missionné en 2015 par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, le Conseil Régional d'Auvergne et le Conseil National des Villes et Villages Fleuris afin d'apporter son expertise au sein des différents jurys et une certaine harmonisation dans le regard des jurés sur ces 3 échelons territoriaux.

Ce label est un outil au service de la stratégie départementale dans des domaines aussi variés que la valorisation touristique, l'attractivité résidentielle ou économique, la préservation de l'environnement, le

lien social, l'aménagement des espaces publics, le paysage, etc. Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme utilise cette opération avec le CAUE pour sensibiliser les élus, les techniciens, les partenaires et les acteurs locaux autour d'objectifs communs de valorisation de son territoire.

Pour chaque niveau d'organisation, le label représente un formidable outil de sensibilisation des communes aux enjeux territoriaux.

En effet, le label fait écho à une stratégie territoriale. Il est au coeur de quatre principaux champs stratégiques :

- > La qualité de vie (cadre de vie, bien-être, patrimoine, etc.),
- > L'attractivité (touristique, économique, résidentielle),
- > L'écologie (protection de la nature, modes de gestion, etc.),
- > Le lien social (intégration, participation, pédagogie, etc.).

Le label est également utilisé comme vecteur de structuration de la stratégie territoriale, quelle que soit l'échelle.

- > Outil de sensibilisation aux différents enjeux de la stratégie départementale, régionale ou nationale.
- > Outil d'accompagnement et d'ingénierie pour favoriser la mise en oeuvre des politiques locales.
- > Outil de motivation par une dynamique

de progression au sein d'un label.

> Outil de mobilisation des communes et des acteurs locaux autour d'une mission transversale.

> Outil d'évaluation pour observer, référencer et comparer les stratégies et les actions locales.

> Outil de valorisation auprès des habitants, visiteurs, nouveaux administrés, entreprises, commerces, etc.

Le label est un levier d'actions locales au service des stratégies départementales, régionales et nationales.

- > Embellissement et fleurissement des communes.
- > Aménagement des espaces publics.
- > Evolution des techniques de gestion des espaces.
- > Intervention sur le paysage.
- > Sensibilisation de la population.
- > Mobilisation des habitants et des acteurs autour d'un projet collectif.
- > Promotion des territoires (communication, animations, événements).
- > Mise en oeuvre des politiques de protection de l'environnement.

### 48 communes

ont été visitées et conseillées. A cette occasion, le CAUE a fait part de ses observations pour permettre une évaluation des réalisations des communes.



# 30 communes

visitées dans le département du Puy-de-Dôme

Artonne  
Aydat  
Augnat  
Champeix  
Chanat-La-Mouteyre  
Chavaroux  
Clermont-Ferrand  
Cournon d'Auvergne  
Courpière  
Ennezat

La Roche-Blanche  
Larodde  
La Sauvetat  
Les Ancizes Comps  
Les Martres de Veyre  
Manzat  
Marsat Montpeyroux  
Orcines  
Orcival  
Peschadoires  
Pont du Château

Saint Georges de Mons  
Saint-Julien-La-Geneste  
Saint-Maigner  
Saint-Nectaire  
Saint-Sauves-d'Auvergne  
Singles  
Tauves  
Thiers  
Viverols

# 5 communes

dans le département du Cantal

Junhac  
Menet  
Saint Flour  
Saint Hippolyte  
Saint Urcize

# 5 communes

hors région

Baconnes (Marne)  
Claye-Souilly (Seine et Marne)  
Epernay (Marne)  
Gauchy (Aisne)  
Mourmelon Le Grand (Marne)

# 8 communes

dans le département de Haute-Loire

Brioude  
Chanteuges  
Lavaudieu  
Le Chambon Sur Lignon  
Polignac  
Saint Germain Laprade  
Saint Paulien  
Siaugues Saint Marie



# ateliers ruraux d'urbanisme

territoire du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne



4 comcom accompagnées

10 communes accompagnées



**D**epuis la signature de la convention de partenariat, l'Atelier Rural d'Urbanisme, dont le périmètre d'intervention est celui du territoire du Parc du Volcans d'Auvergne, est « monté en puissance » en accompagnant un certain nombre de communes dans leurs

projets d'aménagement aussi bien que dans leur démarche de mise au point ou révision de leurs Plans Locaux d'Urbanisme.

L'ARU commence par une aide soutenue à la rédaction des cahiers des charges de consultation des bureaux d'études. Et à

cette occasion, la concertation est mise en exergue comme le veut la loi. Les partenaires sont très concernés par cette démarche de démocratie participative et se sont investis dans la réalisation de visites de terrain. Cette concertation permet de bien expliquer les choix que la commune sera amenée à faire.



## partenaires

PNR Livradois-Forez	ordre des architectes	ADUHME	IADT
PNR des Volcans d'Auvergne	maison de l'architecture	ADIL 63	DRAC
Conseil général	ARDT	MACÉO	CENA (conservatoire espaces naturels)
DDT	CRDTA	CGET	AUVERGNE HABITAT
DRÉAL	ADEME	OPHIS 63	Commune de Chamalières

## participation à la vie des institutions et partenaires

AGSGV	ARAUSH	journée ARU PNRVA - formation des élus à St Hilaire la Croix
CAUE 18 à Bourges	paysages du XXI <sup>e</sup> - CAUE 74	journée pierre sèche à Marsat
GRDF Auvergne	Sully/Loire Orléans	présentation des travaux du grand Clermont
agence d'urbanisme de Cl-Fd	ENSA Cl-Fd - Sabourin	pyramides d'or remise FPI
SOLIHA 63	patrimoine du XX <sup>e</sup>	signature convention ADEME PNRLF
FFB	horizon 2015 à Ceyrat	soutenance diplôme stagiaire à Bordeaux
MACEO	Commune d'Effiat	visite du Conseil départemental 63 à la Maison de l'Habitat

# territoire du Parc Naturel Régional du Livradois Forez



**7** comcom  
accompagnées

**27** communes  
accompagnées

**D**epuis janvier 2013, le territoire du Parc est doté d'un outil d'accompagnement des projets des collectivités : « l'atelier d'urbanisme en Livradois-Forez ».

Cet Atelier regroupe aujourd'hui 18 communautés de communes, les Directions Départementales des Territoires de la Loire, Haute-Loire et Puy-de-Dôme, les CAUE Haute-Loire et Puy-de-Dôme, l'Aduhme et le Parc.

Il apporte aux collectivités adhérentes un appui technique dans les procédures de commande publique, et une aide à la recherche de qualité dans leurs projets : démarches d'urbanisme, aménagement d'espaces publics, projets de construction et de rénovation de bâtiments, etc... A titre d'exemple, la fin d'année 2015 a vu



naître une réflexion sur les aménagements des traverses de bourgs. Réflexion qui sera concrétisée par de nouveaux outils de sensibilisation au cours de l'année 2016, et sur lesquels le CAUE 63 est fortement acteur. Les problématiques traitées par l'Atelier d'urbanisme :

- > redynamisation de centre-bourg,
- > éco-construction /éco-rénovation,
- > efficacité énergétique,
- > aménagement d'espaces publics,
- > prise en compte et valorisation des patrimoines,
- > accompagnement à la revitalisation du commerce...



## biodiversité en milieu artificialisé

Le Caue accompagne au quotidien les territoires dans leur réflexion de projets.

Dans le cadre de sa mission de conseil, il intervient aux cotés des collectivités locales sur l'élaboration des outils de planification...Les missions du Caue se

réalisent dans une approche d'intérêt public garant d'une culture commune. Le Caue du Puy-de-Dôme, à travers la Thématique « Ville et Nature » est partenaire du groupe de travail sur la Biodiversité en milieu artificialisé. Animé par la Plateforme

21, le groupe de travail réunit la DDT 63, le CEN Auvergne, le monde de la recherche et des universités d'Auvergne dont AgroParisTech, des bureaux d'études privé et autres associations.



## > conseiller les particuliers

**206** particuliers

reçus en entretien à la Maison de l'Habitat

**71** conseils

par mails issus de notre site internet

**562** conseils

donnés aux particuliers sur salons ou autres

**748**

heures de travail

**L**e conseil prend la forme d'un entretien avec le conseiller dans les locaux du CAUE ou sur les territoires demandeurs, il peut se faire aussi grâce à un dialogue téléphonique, par mail, par le site internet et par le biais des salons. Le conseil est gratuit pour les bénéficiaires.

Le CAUE du Puy-de-Dôme a dispensé ses conseils par :

> les permanences à la Maison de l'Habitat où un conseiller est présent tous les jours du lundi au vendredi pour accueillir les particuliers sur rendez-vous.

> les conseils donnés directement dans les communautés de communes notamment à Ambert, Courpière, Cunlhat... les communes de Laqueuille, Sauxillanges, le Mont Dore, Saint-Sandoux, Seychalles, Saint-Jean-des-Ollières, Château-gay, Saint-Hilaire-près-Pionsat ...

> salon de l'habitat de Clermont-Fd

> salon de l'habitat d'Issoire (avec l'Adil)

> salon Panorabois de Clermont-Fd.



## panorabois : nouveauté 2015 ! un espace conseil

L'Espace Conseils a regroupé les organismes de conseils aux particuliers et aux professionnels dans les domaines de l'architecture, de la construction bois, des énergies renouvelables, de l'habitat, de la

certification PEFC (forêts et produits bois).

Auvergne Promobois, l'Ordre de Architectes de la région Auvergne, le CAUE du Puy de Dôme, l'Aduhme, l'Adil du Puy de Dôme, les Espaces Info En-

ergie de chaque département de la région Auvergne (EIE 03, Bois Energie 15, EIE 43 et EIE 63) et PEFC Auvergne étaient présents sur cet espace.



## salon de l'habitat

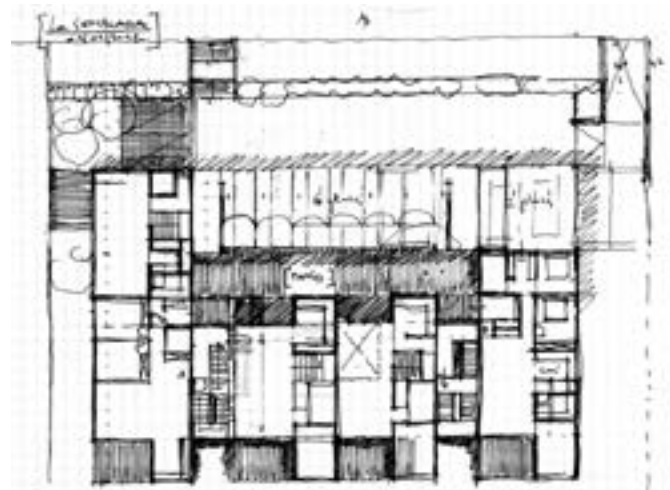
Du 13 au 16 mars 2015 s'est tenu le traditionnel salon de l'habitat de la région Clermontoise. Plus de 50 000 visiteurs par édition, ce salon attire des visiteurs intéressés et souvent porteurs de projets. Le CAUE prend de nombreux contacts à cette occasion, dispense les premiers renseignements, les conseils plus personnalisés sont organisés dans un deuxième temps lors de rendez-vous au bureau, il est notamment important que les demandeurs soient en possession des documents nécessaires au conseil (photos, règlements...).



## ma maison ma planète 2015



Cette action s'inscrit dans le cadre du programme national de la Fête de l'énergie initiée par l'ADEME avec une double vocation : faire connaître au plus grand nombre les EIE et promouvoir un habitat durable, performant et écologique. Depuis plusieurs années le CAUE est un partenaire de l'ADIL 63. Pour l'édition 2014 le CAUE a proposé une exposition sur l'histoire de la coopération dans l'habitat, des utopies sociales du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux différentes formes d'habitats groupes participatifs développées aujourd'hui en France. Cette exposition présentée dans les locaux du Parc naturel des Volcans d'Auvergne proposait des perspectives à tous ceux qui souhaiteraient élaborer avec d'autres un projet d'habitat partagé pour mieux habiter la ville.



La Semblada - conception et © Atelier Simon Teyssou architectes

En complément de l'exposition, une conférence sur l'habitat participatif a eu lieu sur place : intervention du CAUE et de l'atelier Simon Teyssou architectes.

Cette conférence a développé la notion d'habitat participatif à partir d'un projet en cours présenté par son architecte. A l'issue des débats la visite guidée de l'exposition fut un moment convivial partagé autour de produits locaux pour l'apéritif.

Le lauréat de la catégorie habitat individuel sera honoré à Venise. Le film vidéo de l'hébergement touristique du Bois Basalte de Sauveterre à Manzat sera projeté devant un parterre de connaisseurs du monde rural illustrant la thématique 2016 de la Biennale de Venise : "Nouvelles du Front, Nouvelles Richesses".



© Nicolas Amouroux

**A**près 2009 et 2011, 2013, le palmarès d'architecture et d'aménagement « Valeurs d'exemples® » 2015 présente l'exemplarité de la production architecturale et paysagère en Auvergne.

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Puy-de-Dôme s'est entouré de ses partenaires « historiques », l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture et la DRAC, également soutenue, pour cette édition par de nouvelles structures. Ce palmarès souligne toujours la nécessaire collaboration qui associe maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour un objectif partagé : produire un urbanisme et une architecture de qualité, connectés avec le paysage et le patrimoine. Les opérations qui ont séduit le jury de professionnels ont toutes fait le lien entre l'identité d'un site

et la modernité des interventions, pour une qualité d'usage renouvelée.

Qu'il s'agisse de bâtiments neufs ou d'interventions sur du bâti ancien, les opérations publiques ou privées situées en région Auvergne, datant de moins de 5 ans et n'ayant pas déjà été présentées aux précédents palmarès, ont pu concourir. Situés en région Auvergne ont été primées par le jury, les réalisations illustrant au mieux le rapport avec le site, la valeur architecturale ou urbaine du projet, la qualité d'usage, la qualité environnementale du projet.

**Les lauréats de 5 prix régionaux se sont vu décerner un prix, sous la forme d'un film d'environ 10 mn où les projets ont été mis en scène et présentés par les principaux acteurs des opérations, maîtres d'ouvrages ou maîtres d'œuvre**

96

opérations

7

catégories

56

maîtres d'œuvre

69

maîtres d'ouvrage

## Chaliers mondialement remarqué

**cf** la montagne

**Le nouveau centre-bourg représentera la France à la Biennale d'architecture de Venise**

Déjà connu des amateurs de randonnées, Chaliers (Cantal) va bientôt l'être des spécialistes de l'architecture. Le nouveau centre-bourg a été sélectionné pour représenter la France à la biennale de Venise. Obtenir le prix régional « Valeurs d'exemples® » était déjà une belle surprise. Mais là... « Quand Frédéric Bonnet m'a appelée pour me parler de la Biennale d'architecture de Venise, je pensais qu'il voulait faire des repérages... mais on était déjà sélectionnés ! » sourit Bernadette Resche, maire de Chaliers, qui semble ne toujours pas en revenir. Pour preuve, elle n'a pas prévu de se rendre à Venise, ni pour l'inauguration, fin mai, ni ensuite, pour voir de ses yeux le pavillon français, où photos, documents audios et maquettes retraçant l'évolution du bourg. Il faut dire que le résultat, elle l'a sous les yeux tous les jours, et que l'histoire, elle la connaît par cœur.

Yann Bayssat

# palmarès 2015 Valeurs d'exemples®

## la remise des prix

C'est dans le grand amphi de la nouvelle Ecole nationale d'architecture de Clermont-Ferrand que s'est déroulée la cérémonie de remise des prix régionaux à chacun des lauréats. Le public a pu visionner une version courte des 5 films réalisés par Lazuli films (Estelle Brugerolles).



20

lycéens

3

lycées

Parallèlement, un « jury jeunes » s'est tenu en même temps que le jury régional, piloté par le CAUE 63 et la Maison de l'architecture. Ce jury était composé de 20 lycéens de plusieurs établissements du département du Puy-de-Dôme : Lycée des Métiers Pierre Boulanger à Pont du Château, Lycée Lafayette (Technologique) à Clermont-Ferrand, Lycée professionnel Roger Claudrestre à Clermont-Ferrand. Ces lycéens ont été encadrés par 3 étudiants, en fin de cycle d'étude ou récemment diplômés par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand. Le « jury jeunes » a examiné les opérations dans la catégorie « construction publique et lieu de travail » et décerné 4 mentions dites mention « jury jeunes ».



Le Palmarès a fait l'objet de l'édition d'une brochure où figure l'ensemble des opérations lauréates de prix régionaux, mentionnées ou remarquées par le jury régional. Les pages présentées sont extraites de la brochure Valeurs d'exemples 2015® consultable sur notre site [www.caue63.com](http://www.caue63.com)  
 Les opérations lauréates des prix régionaux seront intégrées à l'observatoire des CAUE [www.caue-observatoire.fr](http://www.caue-observatoire.fr)

**ESPACE PUBLICS**  
- 2 000 HABITANTS

PRIX RÉGIONAL

### TRAVERSE DE BOURG

Chaliers / Cantal

Le bourg de Chaliers s'étire le long d'une voie étroite en belvédère sur la vallée de la Truyère, affluent du Lot. Le projet consiste à redessiner la traverse en diminuant la largeur de la bande roulante, à qualifier les accotements et les seuils précédant les habitations. Trois placettes, toutes adossées à un édifice patrimonial singulier, ponctuent le parcours linéaire du village-rue et mettent en scène les vues lointaines en plongée sur la spectaculaire vallée de la Truyère. La géométrie et la matérialité des placettes varient en fonction de la topographie, du rapport souhaité au patrimoine en présence, des usages accueillis.

Les aménagements sont : reprise intégrée du réseau d'eau pluviale, création d'un cariveau latéral en gneiss, conservation et réintroduction de bas-côtés en herbe animés par des arbustes et des vivaces rustiques, bande roulante de teinte claire réalisée à base d'agrégats granitiques, réalisation de dallages en plaques de gneiss pour les placettes et le seuil des habitations.





Maître d'ouvrage : Commune de Chaliers  
Maître d'œuvre : Atelier du Rouget Simon Teyssou et associés

**ESPACE PUBLICS**  
- 2 000 HABITANTS





**7**  
catégories

**5**  
prix régionaux

**17**  
mentions régionales

**CONSTRUCTION PUBLIQUE ET LIEU DE TRAVAIL**

PRIX RÉGIONAL

### CENTRE DE LOISIRS

« LA SOURCE »

Arconsat / Puy-de-Dôme

La communauté de communes de la Montagne Thiernoise a décidé d'organiser l'aménagement de son vaste territoire de moyenne montagne, en créant un équipement structurant son territoire à Arconsat : un centre de loisirs pour enfants, coloré et ludique. Cette réalisation se veut une réponse au paysage, en s'appuyant sur le caractère minéral, tellurique du béton sablé, l'équipe explore le thème de l'affleurement rocheux où la construction ne serait qu'une singularité naturelle du paysage, à l'inverse d'un bâtiment. Ce projet cherche à éviter « l'effet Sim City » des habituels centres de loisirs, posés au milieu de ses aménagements extérieurs, entouré de clôtures vertes et en rupture avec le caractère rural du paysage. Les fonctions extérieures demandées au programme, aire de jeux, préau, terrasse du restaurant, sont intégrées aux volumes construits pour laisser au premier plan en contrebas, le champ vierge d'aménagement. Le projet, implanté à l'entrée basse du village joue le rôle de transition entre le grand paysage de la vallée et le village escarpé à l'arrière.

Le plan est constitué de quatre carrés de 15 mètres de côté, décalés entre eux et orientés par des angles ouverts sur le paysage de la vallée de la Durolle.






Maître d'ouvrage : Communauté de communes de la Montagne Thiernoise  
Maître d'œuvre : Agence Boris Bouchet architecte & atelier du Rouget Simon Teyssou et associés

**CONSTRUCTION PUBLIQUE ET LIEU DE TRAVAIL**





Le palmarès Valeurs d'exemples® a eu les honneurs du périodique Ecologik 48. L'opération du centre de loisir « La Source » à Arconsat qui a été remarqué par le journal pour le caractère brut de cette architecture qui prend le contrepied de l'architecture « ludique » destinée aux enfants. [www.ecologikmagazine.fr](http://www.ecologikmagazine.fr)

Le lauréat de la résidence de l'Olme a fait l'objet d'une autre vidéo réalisée par l'association PROMOTELEC pour ses qualités en matière de services à la personne. [www.youtube.com/watch?](http://www.youtube.com/watch?)

HABITAT GROUPE  
OU COLLECTIF

PRIX RÉGIONAL

### RÉSIDENCE DE L'OLME

CONSTRUCTION  
21 LOGEMENTS COLLECTIFS  
ET 3 INDIVIDUELS

Vic-le-Comte / Puy-de-Dôme



Le projet architectural de la " Résidence Carré de l'Olme " a été établi en 2009, en parfait respect du rapport de présentation ; plans de zonage et du règlement du dossier de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, Zone Pilote d'Habitat établis conjointement par Egis aménagement, A. David Architecte Urbaniste, N. Lospiauxc Architecte, en étroite concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce projet est un travail de " couture " urbaine ayant comme objectif le remailage d'un site malaisé à raccomoder fait d'addition de délaissés, d'emprises démolies. L'organisation du plan de masse issu du plan de la ZPH définissant la construction de quatre bâtiments et d'un bevédère articulés entre eux devait favoriser la pluralité des usages des espaces publics / espaces privés. La municipalité de Vic-le-Comte a souhaité, à l'occasion de ce projet, pouvoir offrir plusieurs possibilités de se loger, favorisant la mixité des habitants et intégrer des équipements fonctionnels destinés à améliorer la qualité de vie de ce quartier. La partie centrale de l'îlot est occupée par un jardin ouvert.



Maître d'ouvrage : **OPMS du Puy-de-Dôme**  
Maître d'œuvre : **Gaillard et associés architectes**

HABITAT GROUPE  
OU COLLECTIF



36

37

CONSTRUCTION PUBLIQUE  
ET LIEU DE TRAVAIL

PRIX RÉGIONAL

### CONSTRUCTION ÉCOLE MATERNELLE DANIEL-FOUSSON ÉCOQUARTIER CHAMPRATEL

Clermont-Ferrand / Puy-de-Dôme

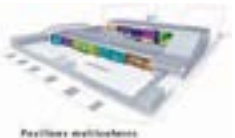
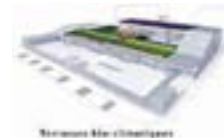


Dans le cadre du grand projet de renouvellement urbain et d'écoquartier de Champratel, la ville de Clermont-Ferrand a programmé un nouvel équipement scolaire de 6 classes maternelles avec des ambitions d'exemplarité quant à sa qualité d'éco-construction comme de lieu d'apprentissage. Les quatre ambitions fondamentales du maître d'œuvre : l'ambition politique de réaliser une référence, l'ambition urbaine de faire de l'école un marqueur urbain et un signe fort du renouvellement urbain du quartier et de l'espace public créé associé au prolongement de la ligne de tramway, l'ambition écologique d'un bâtiment et d'un aménagement le plus respectueux de l'environnement, des ressources énergétiques et matérielles, de la qualité de vie et d'usage, de la gestion dans le temps, l'ambition pédagogique en offrant un outil et un lieu d'apprentissage unique. Sorte d'enceinte bois aux parois filtrantes et protectrices, aux lignes dynamiques, l'école multiplie les dispositifs pour apporter la lumière au cœur de chaque espace, assurer des ventilations naturelles, capter les apports solaires en s'orientant largement au sud.



Maître d'ouvrage : **Commune de Clermont-Ferrand**  
Maître d'œuvre : **M2o Marcollin - Thuillier architectes**

CONSTRUCTION PUBLIQUE  
ET LIEU DE TRAVAIL



16

17

22  
opérations  
remarquées

4  
mentions  
jury jeunes

3  
opérations  
signalées

## centre de ressources du CAUE 63

L'objectif principal du Centre de ressources est de procurer aux conseillers du CAUE tous les documents pertinents en réponse à leur question, en fournissant une réponse la plus précise et la plus appropriée.

Ce centre apporte un appui interne aux membres de l'équipe et aux professionnels qui en font la demande. Il rassemble un fond documentaire spécialisé sur les domaines liés à l'urbanisme, l'architecture, l'aménagement du territoire, l'aménagement urbain, la planification urbaine, l'urbanisme réglementaire, les déplacements et les transports, la politique de la ville, le logement et l'habitat, l'environnement, l'écologie urbaine, le paysage. Une partie du fonds concerne la région Auvergne, plus particulièrement le Puy-de-Dôme et la région Clermontoise. Le fonds documentaire se compose d'environ 900 ouvrages : monographies, actes, rapports d'études (PAB, PLU...), brochures, CD-rom, de 20 périodiques ainsi que des bulletins d'informations municipaux, d'institutions ou d'associations, d'études du CAUE réalisées auprès des communes et collectivités locales du Puy-de-Dôme, de photographies sur l'architecture, l'urbanisme et le paysage du département.

# 940

 ouvrages

répertoriés

**fond documentaire > + 15% en 2015**

**35** monographies

**234** rapports d'études (PAB, PLU, ...)

**28** périodiques consultables

**650** bulletins d'informations, actes ou brochures

## plateforme



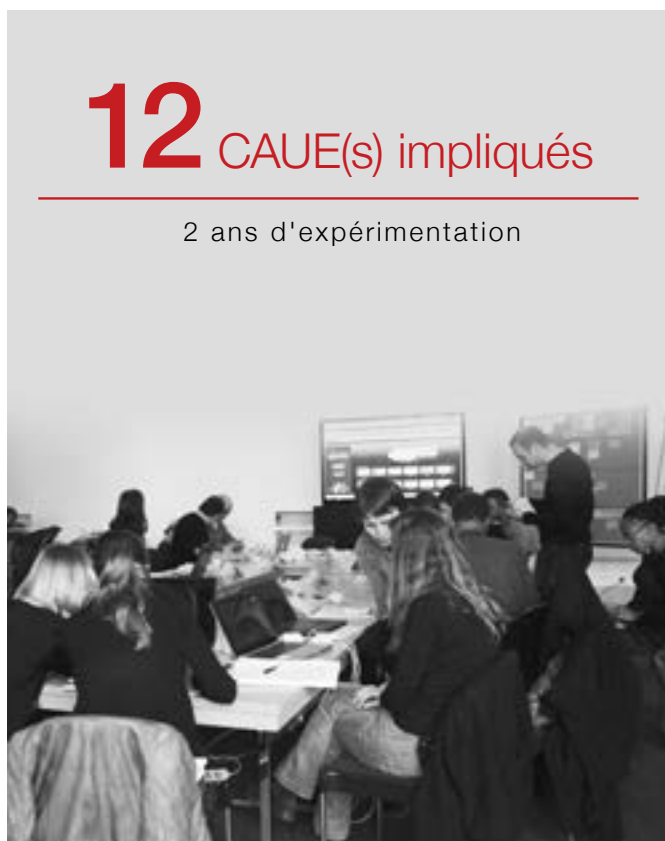
Le protocole de 2 ans établi pour l'expérimentation de la plateforme S-PASS TERRITOIRES arrive à son terme.

Le CAUE 63 s'est impliqué dès le départ au développement et à la mise en place de la plateforme (dès les universités d'été des CAUE en septembre 2010). Depuis 5 ans, il a pris part à la totalité des étapes du processus d'appropriation, de co-développement et d'évaluation de S-PASS (séminaires nationaux, ateliers spassionautas, CODOR) Au CAUE du Puy-de-Dôme 3 personnes sont fortement impliquées dans le processus de développement et d'expérimentation. Deux autres membres de l'équipe seront formés et intégreront cette expérimentation dès début 2016.

# 12

 CAUE(s) impliqués

2 ans d'expérimentation



# exposition numérique « Matières en Lumière »

commissaire de l'exposition : Dominique Gauzin-Müller  
réalisation Conseil pour l'International des Architectes Français- CIAF1

**E**n résidence au CAUE 63, en février 2015 pour le vingt-cinquième congrès de l'Union Internationale des Architectes (Durban, 2014), les architectes sud-africains, avec le soutien de tous les pays de cette région, ont interrogé leurs confrères du monde entier autour du thème de l'otherwhere.

Le Conseil pour l'International des Architectes Français (CIAF) a entendu l'appel des architectes africains. Sa réponse à cet 'ailleurs et autrement' est un coup de projecteur sur une architecture "contextuelle" à base d'éco-matériaux en grains et en fibres.

L'exposition "Matières en Lumière", dont le commissariat a été confié à Dominique Gauzin-Müller, rédactrice en chef du magazine EK, en partenariat avec Amàco valorise une trentaine de réalisations fran-



çaises récentes alliant éthique et esthétique ainsi que les techniques mises en œuvre en attachant une grande importance à l'implication des futurs usagers et à la transmission de savoir-faire ancestraux. De plus en plus de professionnels français empruntent cette voie créative

Après l'école nationale d'architecture de Clermont-Ferrand, le CAUE 63 a organisé une visite de l'exposition et un bel échange pour les étudiants du Conservatoire de la Chanterie, organisme de formation spécialisé dans les métiers du patrimoine bâti.

## journée technique

biodiversité et bâti / biodiversité et paysage urbain  
comment valoriser la nature en ville ?



Pour partager l'expérience de leurs réseaux et susciter de nouveaux projets, la LPO Auvergne et le CAUE du Puy-de-Dôme ont proposé, sur une journée, un temps d'échanges sur les enjeux, les propositions, les solutions mises en place par des professionnels pour une meilleure intégration de la biodiversité dans les espaces urbains.

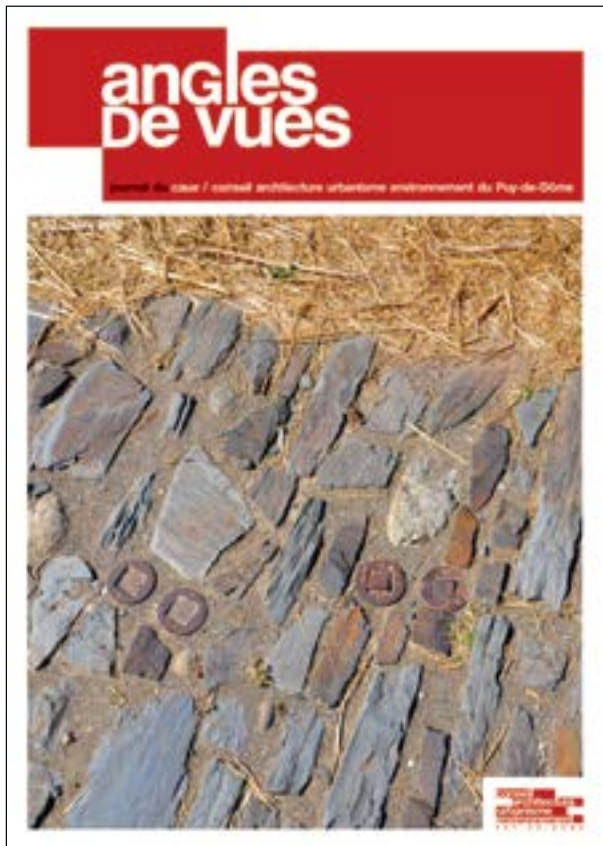
La nature et la ville ont été longtemps opposées. Les citoyens, les acteurs des milieux urbains, cherchent aujourd'hui de nouvelles manières de les faire coexister. La nature en ville rend de très nombreux services aux citoyens, tandis que le milieu

urbain accueille une biodiversité souvent qualifiée d'« ordinaire » mais dont l'enjeu de préservation est aussi fort que la protection de celle dite « remarquable ».

Intervenants : C. Bouchardy, Vice-Président du Conseil régional d'Auvergne en charge de l'Environnement (en 2015) - Michel Astier, directeur du CAUE du Puy-de-Dôme - Jean-Christophe Gigault directeur de la LPO Auvergne - Bénédicte Chardon Urbaniste/architecte CAUE Isère - Steve Le Briquir urbanisme, bâti & biodiversité LPO Isère - Diane Deboaisne architecte conseiller CAUE Puy-de-Dôme - Fabien Dubois coordinateur « biodiversité / bâti »

LPO Rhône - Marc Ponthieu architecte, espaces et formes architecture.





## angles de vues

Le journal du CAUE né en 1999 est un lien avec les communes, communautés de communes, élus, techniciens, architectes, monde universitaire. Imprimé à 2500 exemplaires, il est édité semestriellement. Toutefois en 2015 un seul numéro de 42 pages, plus conséquent, a été réalisé en mars. Dans ce 27<sup>ème</sup> numéro, les sujets d'actualité ont été abordés : santé et espaces de vie, îlot de chaleur urbain en question, santé et paysages de vie, les nouveaux services dans les lieux de mobilité, le jardin de ville, le parcours urbain et territoire en mutation. Des brèves interpellent les lecteurs. Un billet d'humeur a questionné : la médiocrité n'est pas une fatalité ! Des réalisations remarquées sur les territoires ont été détaillées : l'usine Sobemo sur les flancs du Puy de Mur, le centre Leclerc de La Pardieu, un nouvel espace public à Antoingt, le parc de l'Aize.



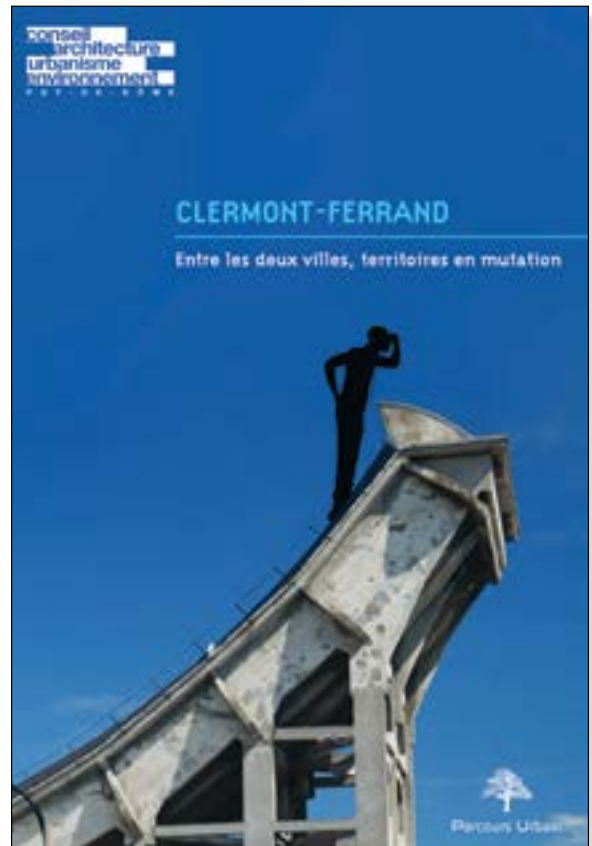
## NotaBene

Constatant qu'une communication diffuse, noyée dans le flot continu des courriels, nuit à l'efficacité de l'information, le choix de réunir dans un même document toutes les manifestations (expositions, conférences, projections de films, visites et voyages) organisées par la Maison de l'Architecture Auvergne, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand, le CAUE du Puy-de-Dôme et le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes est une réussite.

En 2015 les structures ont continué de mettre leurs moyens en commun pour diffuser mensuellement les événements dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec la lettre d'informations NotaBene. Cette initiative contribue à une plus grande visibilité de l'architecture sous tous ses aspects auprès du grand public, en décembre 2015 nous avons partagé la 14<sup>ème</sup> lettre.







## interactions urbanisme et mobilité

Le dernier né de notre série Carnet Découverte aborde ce sujet sous un angle géographique : le maillage territorial, les espaces de déplacement et les lieux d'échange. Dans le souci de s'ajuster à une méthodologie de projet, un deuxième niveau de lecture s'organise autour de trois actions : analyser, concevoir et partager.

Pour le lancement officiel de cette publication, un rendez-vous thématique a été organisé le 4 juin 2015 avec l'intervention de Julien de Labaca, facilitateur de mobilité. Cette conférence était diffusée en direct sur Internet avec la possibilité aux internautes d'interagir.

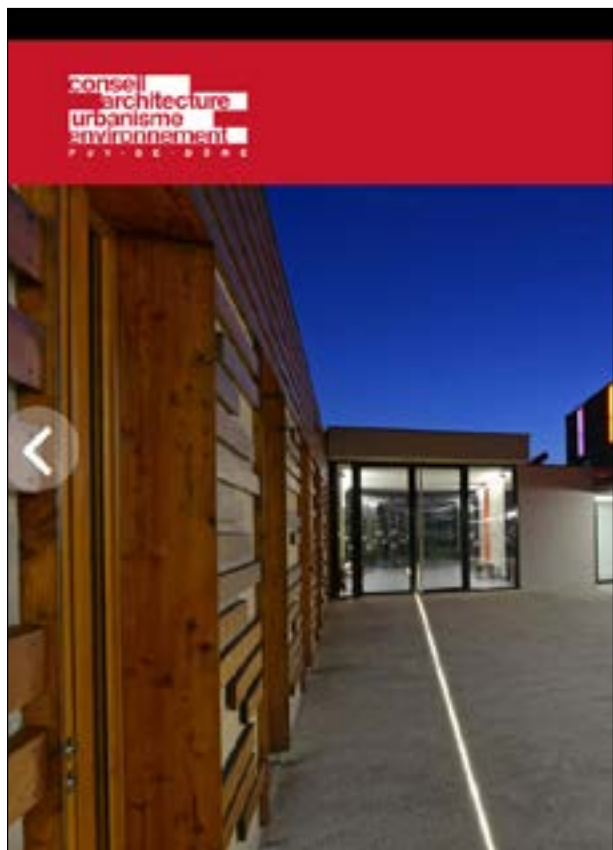


## parcours urbain

Dans le cadre de la concertation relative à l'élaboration du Plan local d'urbanisme, puis à l'occasion du transfert de l'ENSACF sur le site de Sabourin, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement organisait en Octobre 2015, une déambulation, un parcours urbain, dans différents quartiers de l'entre-deux villes. Cette manifestation s'inscrivait dans le cadre des multiples rendez-vous, conférences et autres rencontres proposées à l'occasion de l'exposition initiée par l'Ecole d'Architecture : L'Architecture ça déménage du 10 au 18 octobre 2015 à Clermont-Ferrand (63). En proposant l'usage de la marche comme medium privilégié, le ralentissement permet d'appréhender le contemporain des espaces investis. Il s'agit de revivre la manière dont l'espace urbain se façonne. Il s'agit également de mieux comprendre l'histoire des quartiers, leurs mutations, et anticiper ainsi leur évolution.



# > informer / sensibiliser



## site internet

Un service ouvert 24h/24h et 7j/7 ; il est aussi l'image de la maison. Comme attendu le site internet du CAUE a fait peau neuve en 2015 ; plus accessible, plus attrayant, ce moyen de communication doit faciliter la recherche des internautes, les éclairer sur notre activité, trouver les premiers renseignements, leur permettre de nous contacter. Avec une capacité importante de stockage la mise en ligne d'informations et de supports photos et vidéos est possible.

Ce nouvel outil est utile pour le personnel car il permet en quelques clics de transmettre de nouvelles informations pour un coût réduit, rapide et efficace, comme la gestion en ligne des inscriptions aux conférences, aux formations. La mise à disposition des documents, publications, journaux, films, vidéo-conférences ... valorisent enfin l'important travail du CAUE et démultiplie le porter à connaissance en direction de tous les publics.

Retrouvez nos missions, l'équipe, nos références, des films, brochures sur un seul lien : [www.caue63.com](http://www.caue63.com)



## semaine nationale

### Agriculture et Paysage 58 participants

Depuis de nombreuses années le CAUE du Puy-de-Dôme participe à la biennale de la Semaine Nationale Agriculture et Paysage. Pour l'édition 2015 une conférence-débat a été proposée pour faire émerger des réflexions transversales sur la prise en compte des problématiques ville-nature. Cette rencontre externalisée s'est déroulée sur la commune du Broc en présence d'élus. Pascal Pigot tout nouveau président du CAUE a accueilli avec intérêt les nombreux participants. Les thèmes abordés :

- > le plan de paysage agir pour le territoire
- > le plan de paysage un outil au service du territoire
- > appel à projets 2015 «plan de paysage» retour d'expériences avec les exemples de la communauté de communes du Pays de Saint-Flour Margeride du Grand Clermont et du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez
- > quelles méthodes pour accompagner le «reflexe paysage» ?



# formation

reçue

**10** thématiques  
reçues par les conseillers



Visite des chaux de Saint-Astier

**262**  
heures de travail

**Il est difficile de distinguer la formation pure, des échanges, ateliers, conférences, visites, partenariats... qui sont autant de temps de formation.**

## Visite des carrières des chaux de Saint-Astier

Découverte des carrières souterraines et des usines de production, rencontre avec les équipes techniques et commerciales.



## Rencontres nationales de l'habitat participatif organisées par la revue EK

1000 personnes durant 3 jours ont participé aux 9 tables rondes, 37 ateliers, au forum ouvert ou aux projections de documentaires sur l'habitat participatif, autour de thématiques telles que "Vieillir en habitat participatif", "Les coopératives d'habitants", "Quels leviers pour le financement des projets d'habitat participatif ?", ou encore "Communiquer avec les élus pour davantage d'habitats participatifs et écologiques". Le CAUE du Puy-de-Dôme était présent à ces rencontres, mais il était aussi acteur par la présentation de son travail sur l'habitat participatif dans le Puy-de-Dôme.



## voyage d'études Atelier d'Urbanisme en Livradois-Forez

Destiné aux élus et techniciens du territoire, ce voyage a ciblé en Rhône-Alpes des questions rencontrées en Livradois-Forez et traité par l'atelier d'urbanisme : redynamisation de centre-bourg, éco-construction /éco-rénovation, efficacité énergétique, aménagement d'espaces publics, prise en compte et valorisation des patrimoines, accompagnement à la revitalisation du commerce... Quatre bourgs pris pour exemple où les élus et les citoyens ont conduit des démarches et des réalisations exemplaires. Sur chaque site, des échanges avec les élus locaux et les partenaires qui ont accompagné ces projets, ont permis de comprendre les démarches, les écueils et les conditions de réussite de ces opérations. Le parc naturel du Vercors et le CAUE 38 ont accompagné ces réalisations.



## 10 thématiques

visite des chaux de Saint-Astier

accessibilité PMR

atelier foncier du GRAIG (SIG et utilisation de données)

développement professionnel (directeur et conseillers)

formation gestion site internet

initiation logiciel illustrator et indesign

précarité et transition énergétique

loi ALUR

réhabilitation thermique sur bâti ancien

habitat participatif

voyage d'études

Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

# formation

donnée

**10** thématiques  
centres d'intérêt pour les  
conseillers

**431**  
heures  
de travail

Le CAUE est associé aux diverses formations des acteurs de territoires dans les domaines pour lesquels les conseillers du CAUE du Puy-de-Dôme sont aujourd'hui incontournables.

## thématiques

paysages

nature en ville

trame verte et bleue

urbanisme et énergie

mobilité

fleurissement

architecture

patrimoine

Pierre sèche

planification urbaine

habitat participatif, biodiversité et bâti, droit du sol



Le CAUE a participé à un important colloque sur la performance énergétique des bâtiments et le Plan Local d'Urbanisme à l'université de droit de Besançon.

## tout public

architectes

urbanistes

paysagistes

bureaux d'études

élus

techniciens des collectivités locales

centre de valorisation des ressources humaines



Les PLU intercommunaux pour les bureaux d'études avec la DREAL et ses partenaires. Depuis deux ans le réseau aménagement de la Dreal/Ddt de la région Auvergne propose une information autour des politiques publiques.

## urbanisme et énergie

Dans la continuité du travail engagé pour la parution du guide « urbanisme et énergie », le CAUE et l'Aduhme ont organisé une formation de deux jours en mars 2015.

Une vingtaine de stagiaires, venus de toute la France, salariés de CAUE ou d'une ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat), ont suivi les conférences et les ateliers proposés : enjeux urbanisme et énergie ; adaptation au changement climatique et lutte contre les îlots de chaleur urbains ; visite du quartier de la gare à Clermont Ferrand, (microclimat, performance énergétique du bâti et qualité urbaine) ; approche sociologique des mobilités, ateliers de réflexion sur les outils de la mobilité dans différents types de territoires (ruraux, péri-urbains).



### Le chantier-école a abouti une peinture murale très réussie



Des opérations d'accompagnement d'actions pédagogiques dans les écoles ont également lieu comme un conseil à l'occasion de la réalisation d'une fresque murale à Glaine Montaigut. Fresque murale à l'école de Glaine Montaigut



Cours de sciences : habiter demain  
Le CAUE a accompagné 4 groupes (2 public enfants et 2 public adultes) chaque séance commençait par une projection de courts métrages et se poursuivait par un échange avec des spécialistes du sujet (comme les conseillers du CAUE).

### présentation du CAUE

- Communauté de communes du pays d'Ambert
- Communauté de communes la Montagne Thiernoise
- Sancy Artens communauté
- Parc naturel régional du Livradois-Forez

### autres interventions

- animations des ateliers Sciences habiter demain Clermont
- Eco-quartier, ville verte, souterraine, aérienne, connectée ? Habitat Collectif ou individuel ?



Concours d'étudiants de BTS Design d'Espace du Lycée Descartes pour la matériauthèque de la Maison de l'Habitat : L'ADIL a sollicité des étudiants afin de concevoir un aménagement spécifique pour la matériauthèque de la Maison de l'Habitat. Le CAUE a participé à la rédaction du cahier des charges de consultation et au jury composé de l'ADIL, du CAUE, du Conseil départemental et de la Maison de l'Habitat.

### intervention en milieu universitaire

Vétagosup

### intervention en post bac

Marmilhat

### forum des métiers lycées et collèges

la Charme

Billom

Clermont-Ferrand

Pont du Château

Cournon

# recherche PSDR 4

## Programme Pour et Sur le Développement Régional



Les programmes de recherche pour et sur le développement régional visent à faire émerger et à accompagner des projets de recherche partenariaux entre des équipes de chercheurs et des acteurs du développement des territoires. Ces programmes sont pilotés au niveau national par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea). A l'occasion de la session 2015/2019, 6 projets ont été déposés en Auvergne, 4 ont reçu une évaluation positive du conseil scientifique national, ils ont ensuite été évalués favorablement par le comité de pilotage régional. Parmi les 4 programmes retenus, le

CAUE du Puy-de-Dôme, est partenaire du projet «ATTRACTivité des territoires pour une approche INNOVante». Ce programme baptisé AttractInnov a pour objectif principal de chercher et de repenser, à des fins d'actions publiques locales, le concept d'attractivité de manière élargie (approche quantitative et qualitative, multisectorielle, pluridisciplinaire, à différentes échelles) pour aboutir à la construction d'indicateurs traduisant les leviers de l'attractivité et les nouvelles façons de considérer les avantages territoriaux. Ainsi, les quatre partenaires de notre programme de recherche sont depuis le mois de Septembre 2015, mobilisés sur la question. Le CAUE du Puy-de-Dôme s'intéresse au rôle d'une nouvelle culture urbaine, plus solidaire et citoyenne dans l'efficacité attractive et les stratégies qui en découlent. Le CAUE souhaite prolonger sa réflexion sur le thème des «territoires urbains et de nature» pour accompagner la mutation territoire. L'intérêt porte sur l'analyse du mieux «vivre ensemble», facteur qualitatif d'une attractivité qu'il reste à mesurer et à appréhender scientifiquement.

# les unions régionales

# 11 CAUE

97 heures de travail



Auvergne Rhône-Alpes  
nouvelle région vers l'union



Au cours d'une rencontre de préfiguration de la nouvelle union régionale, le CAUE du Puy-de-Dôme a eu le plaisir d'accueillir à Clermont-Ferrand, directeurs et présidents de 11 départements, dont Joël Baud-Grasset nouveau président de la fédération nationale des CAUE, président de l'actuelle union régionale des CAUE Rhône-Alpes et président du CAUE de Haute-Savoie.

**C**ertains CAUE sont regroupés en unions régionales de CAUE. Le regroupement des CAUE en unions régionales permet notamment :

- > de coordonner l'action des associations départementales dans leurs relations et demandes auprès des instances régionales de mettre en commun leurs compétences et leurs moyens, dans les domaines de la documentation, communication et formations des personnels des CAUE ;
- > de faciliter les liaisons avec les instances nationales (FNCAUE, ministères, ADEME, fédérations nationales...).

Il existe actuellement 10 unions régionales de CAUE : Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Ile-de-France, Langue-

doc-Roussillon, Lorraine, Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes, toutes en cours de réflexion pour reprendre les assiettes des nouvelles régions.

Les CAUE d'Auvergne et Rhône-Alpes travaillent ainsi depuis le courant 2015 à la constitution de leur future union régionale. La deuxième journée de travail, ouverte par Jocelyne Glace Le Gars présidente de l'union régionale des CAUE Auvergne et vice-présidente du CAUE du Puy-de-Dôme, a porté sur la mise en œuvre des actions communes, l'organisation régionale des administrations et l'organisation économique de la structure créée avec les 11 CAUE des 12 départements (pas encore de CAUE dans le département de la Loire). Cette nouvelle association regroupera donc les anciennes UR Auvergne et Rhône-Alpes.

## 5 projets régionaux

### en cours

- trame verte et bleue
- semaine agriculture et paysage
- palmarès de l'architecture et de l'aménagement
- tourisme
- patrimoine 20/21<sup>ème</sup>

## 2 projets régionaux

### programmés

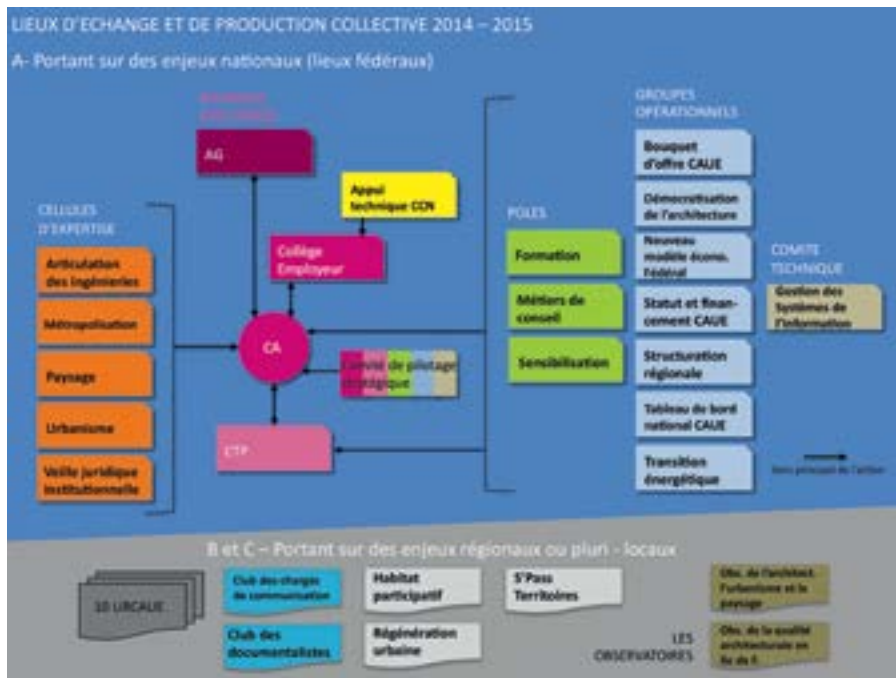
- urbanisme/énergie avec l'Ademe
- formation de nos salariés, culture commune de nos équipes

# fédération nationale

## le réseau national des CAUE

# 643

heures de travail



créée le 9 mai 1980. Elle regroupe les CAUE représentés par leur président.

Pour le réseau des CAUE, la Fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la Fédération en interne. À l'externe, la Fédération assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires. La Fédération porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois. Elle assure enfin une fonction de veille législative et réglementaire au bénéfice de ses membres : en 2015, Loi Création Architecture Patrimoine, Loi NOTRe, Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte, Loi Biodiversité, ...).

Les CAUE sont présents dans 92 départements, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Depuis leur création, en 1977, les CAUE ont constitué des réseaux afin d'établir des liens, échanger des informations, dialoguer au-delà de leur département et capitaliser leurs savoir-faire.

### assemblée générale de la fédération

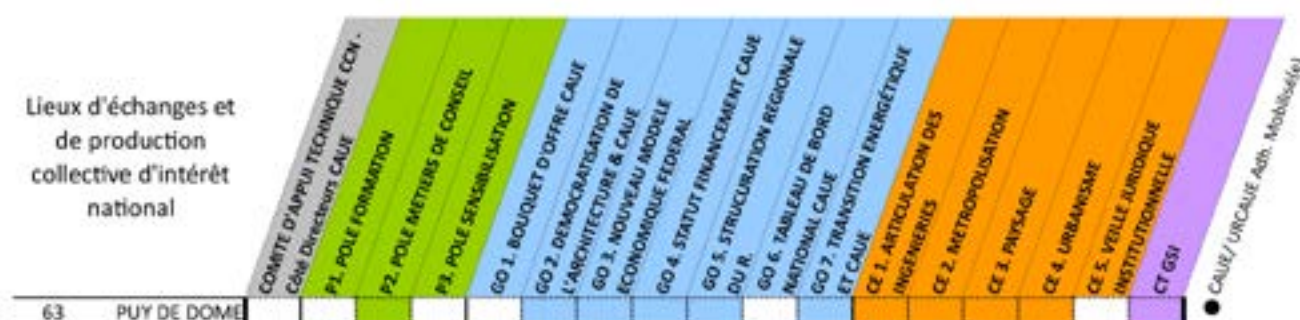
À l'issue de l'Assemblée générale de septembre 2015, Le Conseil d'administration de la fédération, composée de 20 présidents et de 3 directeurs, a élu son nouveau président : Joël Baud-Grasset, président du CAUE de Haute-Savoie et président de l'URCAUE Rhône-Alpes.

### fédération nationale des CAUE

La Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association loi 1901

### travaux et ateliers

La Conférence Technique Permanente (CTP), composée de directeurs élus par régions, est une force de proposition des actions communes à l'ensemble des CAUE. Les commissions et ateliers de travail, associant élus et techniciens, approfondissent la réflexion sur différents thèmes du cadre de vie.



Le CAUE du Puy-de-Dôme participe à certains pôles, cellules d'expertise et groupes opérationnels (GO) fédéraux.



Pascal Pigot  
Président



Michel Astier  
Architecte directeur



Marie-France Marmy  
Attachée de direction



Aurélie Chacornac  
Secrétaire



Corinne Miquel  
Secrétaire



Thibault Racault  
Urbaniste conseiller



Lionel Favier  
Architecte conseiller



Dominique Désirée  
Architecte conseiller



Jean Roques  
Architecte conseiller



Stéphane David  
Animateur du centre  
de ressources



Philippe Robbe  
Architecte conseiller



Christine Descoeur  
Architecte conseiller



Diane Deboaisne  
Architecte conseiller

e  
u  
a  
c  
u  
d  
e  
p  
i  
u  
q  
é  
r  
l

## 6 REPRESENTANTS DES COLLECTIVITES LOCALES

> nommés par le Conseil départemental 2015

- . Monsieur PIGOT Pascal, Conseiller départemental Martres-de-Veyre, Président du CAUE
- . Madame GIRON Dominique, Conseillère départementale Les Monts du Livradois, 1<sup>ère</sup> VP du CAUE
- . Madame GLACE LE GARS Jocelyne, Conseillère départementale de Billom-St-Dier-Jauron, 2<sup>ème</sup> VP du CAUE
- . Madame BOUQUET Jocelyne, Conseillère départementale Issoire, Trésorière du CAUE
- . Monsieur BALDY Damien, Conseiller départemental Clermont 4
- . Madame PRUNIER Valérie, Conseillère départementale Ambert

## 4 REPRESENTANTS DE L'ETAT (membres de droit)

- . Monsieur AUGER Jérôme, Architecte des Bâtiments de France,
- . Monsieur BORREL Didier, Directeur DDT, Secrétaire du CAUE
- . Monsieur TIQUET Philippe, Inspecteur d'Académie,
- . Madame WILLIAMS Lisa, Responsable prospective DDT

## 4 REPRESENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNEES

> désignés par M. le Préfet avril 2015

- . Monsieur CÉLIQUA Rodolphe, pour M. Reyne Président Ordre régional des architectes Auvergne,
- . Monsieur FERRI André, CAPEB, entrepreneur, Secrétaire adjoint du CAUE
- . Monsieur GENESTE Louis, entrepreneur, président honoraire FBTP, Membre du Bureau du CAUE
- . Monsieur PARCORET Georges, directeur développement Maitrise d'Ouvrage OPHIS,

# Conseil d'administration 2015

## 2 PERSONNES QUALIFIEES

> désignées par M. le Préfet avril 2015

- . Monsieur KANDER Rachid, directeur agence urbanisme et développement Clermont-Métropole
- . Madame BARBIER Agnès, directrice de l'ENSACF (école architecture de Clermont-Fd)

## 6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> le 20 mai 2015

- . Monsieur BUCHE Jean-Pierre, Vice-Président CC Mur-es-Allier, Maire de Pérignat/Allier
- . Madame CHAMPENIER Marielle, directrice de LOGIDÔME OPH Clermont Communauté
- . Monsieur LACHARD Jean-Luc, Président régional de l'Union des Maisons Françaises
- . Madame MAILLOT Catherine, Directrice de SOLIHA 63
- . Monsieur SEGAUD Jean-Claude, Président de OD-BTP (office du bâtiment et des TP 63)
- . Monsieur VAURIS Dominique, Vice-Président CC Billom/St-Dier/Jauron, Maire de St Julien de Coppel

## 1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

- . Monsieur FAVIER Lionel

## MEMBRES DU BUREAU

> renouvellement à AG du 20 mai 2015

- . Monsieur PIGOT Pascal, Conseiller départemental Martres-de-Veyre, Président du CAUE
- . Madame GIRON Dominique, Conseillère départementale Les Monts du Livradois, 1<sup>ère</sup> VP du CAUE
- . Madame GLACE LE GARS Jocelyne, Conseillère départementale de Billom St-Dier-Jauron, 2<sup>ème</sup> VP du CAUE
- . Madame BOUQUET Jocelyne, Conseillère départementale Issoire, Trésorière du CAUE
- . Monsieur BORREL Didier, Directeur Adjoint Départemental des Territoires, Secrétaire du CAUE
- . Monsieur FERRI André, entrepreneur, CAPEB, Secrétaire adjoint du CAUE
- . Monsieur GENESTE Louis, président honoraire, FBTP, Membre du Bureau du CAUE